



INSTITUT WALLON  
DE L'ÉVALUATION,  
DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA STATISTIQUE

# *Discussion Papers*

N°1004

## **L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE D'UNE COHORTE DE JEUNES ISSUS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

par

Pierre DESMAREZ  
Pasquale CENICCOLA  
Valter CORTESE  
Matthieu VEINSTEIN

Septembre 2010

N°1004

**L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE  
D'UNE COHORTE DE JEUNES ISSUS  
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

par

Pierre DESMAREZ  
Pasquale CENICCOLA  
Valter CORTESE  
Matthieu VEINSTEIN

METICES, Institut de sociologie, Université Libre de Bruxelles

Juin 2010



# L'entrée dans la vie active d'une cohorte de jeunes issus de l'enseignement secondaire

Pierre DESMAREZ  
Pasquale GENICCOLA  
Valter CORTESE  
Matthieu VEINSTEIN

**Résumé :** *Pour la première fois, les données administratives sont utilisées, en Communauté française, pour analyser la sortie de l'enseignement secondaire et les positions occupées sur les marchés du travail dans les mois qui suivent. A partir de la base de données de l'enseignement obligatoire de la Communauté française et du datawarehouse de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale fédérale, une cohorte de 55 581 jeunes sortis de l'enseignement secondaire en fin d'année 2003-2004 a été suivie pendant 18 mois. Environ 40% d'entre eux ont poursuivi des études supérieures, 10% sont restés inactifs et près de 50%, diplômés au mieux de l'enseignement secondaire supérieur, sont entrés dans la vie active et ont connu des épisodes de travail ou de chômage. L'analyse porte tour à tour sur les parcours scolaires différenciés, l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle. Quelques indicateurs des trajectoires parcourues sont proposés et les caractéristiques des premiers emplois occupés sont décrites.*

*Note : les auteurs tiennent à remercier Christine Mainguet, Valérie Vander Stricht et Béatrice Van Haeperen (IWEPS) pour leurs relectures attentives et leurs suggestions.*



## Introduction

L'étude menée au CRISP en 1987 sur la mise en place d'un système permanent d'observation de l'entrée dans la vie active suggérait la création d'un dispositif de valorisation optimale des données administratives disponibles, et proposait de compléter les informations ainsi obtenues par des enquêtes complémentaires par sondage<sup>1</sup>. Si ce système permanent n'existe toujours pas à l'heure actuelle en Belgique, la présente étude représente une avancée considérable dans cette direction. Elle a été rendue possible tant par la création et le développement de la Banque carrefour de la sécurité sociale<sup>2</sup> que par la coopération des différentes institutions concernées<sup>3</sup>. Même si, comme on le verra, une série de limites doivent être gardées en mémoire, nous disposons, pour la première fois, de données quasiment exhaustives, qui permettent de suivre l'entrée dans la vie active d'une cohorte de jeunes qui quittent l'enseignement secondaire de la Communauté française. Ces données sont des données longitudinales, au sens où elles fournissent des informations sur un même individu à différents moments<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> CRISP, « L'entrée des jeunes dans la vie active », Courrier hebdomadaire du CRISP, n°1227, 1989 ; voir aussi : Desmarez P., Vanheerswynghels A., Examen des données statistiques disponibles en matière de formation, d'emploi et de chômage, en vue de leur utilisation pour l'étude du cheminement professionnel, Comité pour l'étude des problèmes de l'emploi et du chômage (CEPEC), mars 1987.

<sup>2</sup> Voir : Arcq E., « La Banque carrefour de la sécurité sociale et les interlocuteurs sociaux », Courrier hebdomadaire du CRISP, n°1315, 1991.

<sup>3</sup> Ce travail a été financé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations Internationales à la Communauté française, par les Ministères de la Communauté française et de la Région wallonne pour l'enseignement obligatoire et la formation professionnelle et par le Fonds Social Européen.

<sup>4</sup> Les données séquentielles ou longitudinales permettent de décrire des trajectoires (ici d'insertion professionnelle). Appréhender l'évolution de « stocks », par exemple en présentant l'évolution du taux de chômage d'une classe d'âges ou d'une région d'une date (t) à une autre (t+1), ne dit rien des flux qui sous-tendent l'évolution de ces « stocks ». Un taux de chômage constant, par exemple, peut aussi bien refléter une situation dans laquelle tous les chômeurs présents au temps t le sont encore au temps t+1, qu'une situation dans laquelle tous les chômeurs présents au temps t ont quitté le chômage avant t+1 et où un nombre identique de personnes sont entrées au chômage au cours de la même période. Pour plus de précisions à ce sujet, voir par exemple : Desmarez P., Stroobants M., Vanheerswynghels A., « La mobilité dans le chômage en Belgique. Contribution à une

En Belgique, la plupart des rares informations permettant de suivre l'entrée des jeunes dans la vie active proviennent d'enquêtes réalisées auprès des jeunes eux-mêmes<sup>5</sup>. Reposant sur les déclarations des répondants, de nature rétrospective, ces enquêtes présentent les inconvénients classiques des sondages. Les tailles d'échantillon posent en particulier rapidement problème, surtout si, en plus de se centrer sur une catégorie d'âges ou de diplômés, on souhaite différencier les résultats selon d'autres variables, comme le sexe, la scolarité suivie ou la région. En outre, ces enquêtes sont organisées de manière ponctuelle, à l'exception de l'enquête européenne sur les forces de travail (EFT). Les données récoltées par cette dernière sont malheureusement d'un intérêt limité pour l'étude de l'insertion professionnelle<sup>6</sup>.

L'étude que nous présentons ci-dessous repose sur les données administratives de la sécurité sociale. Nous sommes en mesure de cerner un certain nombre de caractéristiques de la situation d'une cohorte de jeunes vis-à-vis de l'activité, de l'emploi et du chômage pendant les deux ans et demi qui ont suivi leur sortie de l'enseignement secondaire. Dans l'état actuel des choses, notre travail ne porte toutefois que sur des jeunes qui ont quitté le système éducatif après le secondaire (sans

---

approche dynamique des processus de marginalisation sur le marché du travail », Espace, populations, sociétés, numéro 1985/II, pp. 339-347.

<sup>5</sup> Citons par exemple : Alaluf M. et al. « Scènes de chasse à l'emploi – L'insertion professionnelle des universitaires », Editions de l'Université de Bruxelles, 1987 ; Demeuse M. (coord.) « Etude d'insertion et de suivi longitudinal des apprenants issus des dispositifs de formation en alternance en région wallonne », recherche interuniversitaire, rapport de recherche, septembre 2006.

<sup>6</sup> Ces enquêtes ne permettent pas d'identifier les jeunes en début de carrière, à moins de formuler un ensemble d'hypothèses. Elles offrent en outre peu d'informations sur l'insertion professionnelle de cette population. L'enquête réalisée en 2000 fait toutefois exception, dans la mesure où elle comporte un module ad hoc sur le « passage de l'école à la vie professionnelle » dans lequel certains aspects de l'insertion professionnelle sont abordés pour la population ayant moins de dix ans d'ancienneté sur le marché du travail. Mais, le fait de restreindre l'analyse aux « débutants sur le marché du travail » renforce le risque d'erreur liée à l'échantillonnage. Voir également Termote, A. & Van Trier W., « De overgang van school naar werk : EAK – module 2000 versus Sonar-data », Over Werk, 3/2002. Mentionnons enfin que ce module était à nouveau associé à l'enquête 2009.

nécessairement en être diplômés) et se sont lancés sur le marché du travail au cours des deux ans et demi qui ont suivi leur sortie<sup>7</sup>.

Après avoir présenté nos données et défini un certain nombre de concepts, nous tenterons donc de cerner les conditions d'insertion professionnelle de cette cohorte. Ces jeunes trouvent-ils de l'emploi ? Combien de temps mettent-ils à le faire ? Le conservent-ils ? Pendant combien de temps ? Travaillent-ils souvent à temps partiel ? L'accès à l'emploi varie-t-il selon la scolarité suivie ? Comment caractériser leurs trajectoires au cours de la période considérée ? Dans quels secteurs d'activités travaillent les jeunes qui ont trouvé un emploi ? Quel est le niveau de leur rémunération ? Voilà les questions auxquelles nous tentons d'apporter un début de réponse.

Ces données intéressent au premier chef les acteurs de l'enseignement et les opérateurs de la formation et de l'insertion professionnelle<sup>8</sup>. C'est à ce titre que ce rapport est publié dans la collection des Discussions Papers de l'IWEPS, qui a, par ailleurs, été associé au comité d'accompagnement du projet.

## **1. Définition de la population et de la scolarité suivie**

Cette section présente la population retenue pour notre étude et précise certaines des caractéristiques de la scolarité accomplie dans l'enseignement secondaire.

### 1.1. La population retenue pour notre étude

Cinq étapes ont été nécessaires pour définir la population considérée.

Nous avons comparé deux fichiers (dits « fichiers élèves »), gérés par le service du comptage des élèves de la Direction Générale de

---

<sup>7</sup> Cette restriction de notre population initiale tient au fait que les données relatives aux sortants de l'enseignement supérieur nous sont parvenues plus tardivement. Nous serons en mesure de fournir prochainement des informations sur le devenir des diplômés de l'enseignement supérieur pour les années 1999 et 2002. A terme, il conviendra de considérer une même année de sortie de l'enseignement, pour l'ensemble du système éducatif.

<sup>8</sup> Voir par exemple Synthèse du séminaire statistique conjoint IWEPS / CCFEE, Emploi, Formation, Enseignement, du 3 décembre 2009 centré sur la transition école / vie active des jeunes. [http://www.ccfée.be/index.php?seminaires\\_statistiques](http://www.ccfée.be/index.php?seminaires_statistiques)



l'Enseignement Obligatoire de la Communauté française. Il s'agit donc de jeunes issus de l'enseignement secondaire de la Communauté française, la grande majorité résidant et étant scolarisée en région wallonne ou en région bruxelloise. Notre année de référence est l'année scolaire 2003-2004. Nous nous sommes limités aux jeunes qui avaient 17 ans ou plus et qui étaient inscrits, pour l'année scolaire 2003-2004, dans le second degré ou plus<sup>9</sup> de l'enseignement secondaire<sup>10</sup>. Partant de cette population, nous considérons les jeunes qui ne se retrouvent pas dans le fichier élèves 2004-2005 comme les « sortants des fichiers de l'enseignement obligatoire »<sup>11</sup>. Ils sont 55 581 sortants, soit environ 35% des jeunes inscrits l'année scolaire 2003-2004 et qui présentaient les caractéristiques d'âge et de scolarisation retenues pour notre échantillon.

Dans le respect des dispositions légales en matière de respect de la vie privée, l'administration de l'enseignement obligatoire a identifié le numéro de Registre National des « sortants ». Dans environ 7% des cas, le numéro était manquant ; notre échantillon a de ce fait été réduit à 51 597 individus.

Nous avons reçu, sous forme anonyme, les informations disponibles au sujet de ces personnes dans le Datawarehouse « marché du travail et

---

<sup>9</sup> Pour les jeunes scolarisés dans l'enseignement spécialisé, il s'agit bien de jeunes de 17 ans ou plus, mais nos fichiers incluent des jeunes inscrits en 1ère ou 2e année (en plus de ceux inscrits en 3<sup>ème</sup> année et au-delà). 181 personnes sont dans une telle situation.

<sup>10</sup> Nous assimilons à cette population les jeunes inscrits dans le degré 4 de l'enseignement ordinaire de plein exercice, bien que cet enseignement relève en fait du niveau post-secondaire, non supérieur. Il s'agit d'un enseignement professionnel dans le domaine des soins de santé.

<sup>11</sup> A titre de comparaison, cette convention pour définir les sortants de l'enseignement est également celle qui est adoptée par la plupart des institutions françaises qui abordent cette problématique : l'INSEE pour les Bilans Emploi Formation (voir par exemple, [http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/form-emploi/bfe\\_historique\\_methodes\\_perspectives.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/form-emploi/bfe_historique_methodes_perspectives.pdf)), la DEPP (voir par exemple, <http://www.education.gouv.fr/pid53/evaluation-et-statistiques.html>), la DARES (voir par exemple, <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de-76/statistiques,78/politique-de-l-emploi-et-formation,84/donnees-de-synthese,252/jeunes-et-politiques-de-l-emploi,2262.html>) et le CEREQ (voir par exemple, <http://www.cereq.fr/insertionetmobilités.htm>)

protection sociale » de la Banque Carrefour de la sécurité sociale<sup>12</sup>, pour neuf trimestres (du 4<sup>ème</sup> trimestre 2004 au 4<sup>ème</sup> trimestre 2006), ce qui correspond à une période de deux ans et demi après la sortie présumée des études secondaires (fin juin 2004). Parmi elles, 99 sont décédées sur la période et ne sont pas prises en compte dans l'analyse des positions occupées en début de vie active. A cette étape, 51 498 jeunes sont considérés.

Comme, dans l'état actuel des choses, nous sommes incapables d'identifier avec certitude les individus qui poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur<sup>13</sup> et que l'entrée dans la vie active ne concerne donc pas pendant la période considérée, nous avons été amenés à recourir à une approximation permettant d'estimer si un jeune poursuit des études ou non<sup>14</sup>. Ceux qui, sur base de cette hypothèse, poursuivent des études

---

<sup>12</sup> Créé grâce au programme AGORA du Service public de programmation Politique scientifique, le Datawarehouse marché du travail et protection sociale rassemble des données administratives provenant d'une série d'institutions actives en matière de sécurité sociale, sous les auspices de la Banque Carrefour de la sécurité sociale. Plus d'informations sont disponibles sur : [http://ksz-bcss.fgov.be/Fr/statistiques/stats\\_1.htm](http://ksz-bcss.fgov.be/Fr/statistiques/stats_1.htm) Pour un historique et une série d'exemples d'utilisation des données du Datawarehouse, voir : Vermandere C., Vanheerswynghe A., Van Der Hallen P., Eén plus één is drie. Het Datawarehouse Arbeidsmarkt en Sociale Bescherming, Gand, Academia Press, 2007.

<sup>13</sup> En effet, même au sein de la Communauté française, les bases de données de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur ne sont pas connectables. Et les positions socio-économiques de la BCSS ne permettent pas d'identifier ce statut de manière univoque.

<sup>14</sup> Plus précisément, lorsqu'une personne était en 6<sup>ème</sup> année (ou 7<sup>ème</sup>) d'une forme d'enseignement permettant d'obtenir le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) (soit la forme générale, technique (ou artistique) de transition, technique (ou artistique) de qualification et la 7<sup>ème</sup> professionnelle) et passe au moins 7 trimestres (sur les 9 dont nous disposons) dans la position « allocations familiales » ou en « autre position », on suppose qu'elle poursuit des études. Pour ces personnes, pour chaque trimestre, les positions « allocations familiales » ou « autre » sont donc assimilées à une « poursuite d'études ». Nous n'avons pas retenu les sortants de 6<sup>ème</sup> professionnelle, même s'ils peuvent avoir obtenu le CESS via un jury de la Communauté française ou s'ils peuvent avoir accédé à l'enseignement supérieur via un examen d'entrée organisé par une école ou un institut d'enseignement supérieur. Ces transitions sont vraisemblablement très rares. Pour ces derniers, nous avons en outre vérifié qu'une période d'au moins 7 trimestres en « allocation familiale » ou « autre » est très rare (et correspond peut-être à de l'inactivité, hors poursuite d'études). Nous n'avons pas retenu non plus les sortants du 4<sup>ème</sup> degré de l'enseignement professionnel, ni les sortants de CEFA, ni les sortants de l'enseignement spécialisé. L'hypothèse posée, si elle permet d'écarter la plupart des jeunes poursuivant

ont été rayés de la liste. Ils sont 21 483 dans ce cas ; à cette étape, notre population compte donc 30 015 sortants.

Enfin, parmi les individus qui restent, nous avons sélectionné les jeunes qui ont été présents sur le marché du travail au moins un des neuf trimestres considérés. Cette présence peut prendre la forme du chômage ou de l'emploi<sup>15</sup>. En définitive, nous avons affaire à une population de 25 961 personnes, qui compte 55% d'hommes<sup>16</sup>. Il s'agit donc de jeunes qui possèdent au mieux un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et qui, au cours des deux ans et demi qui ont suivi leur sortie du système éducatif, ont soit travaillé, soit chôme.

## 1.2. Des parcours scolaires différenciés

Les caractéristiques générales du système d'enseignement sont susceptibles de produire des parcours scolaires extrêmement diversifiés. Sans prétendre ici en rendre compte de manière exhaustive, il nous semble important d'attirer l'attention sur plusieurs dimensions qui modulent ces parcours scolaires et qui influencent vraisemblablement les conditions d'insertion professionnelle des jeunes. Notre propos n'est pas de décrire les trajectoires scolaires des jeunes, mais de relever plusieurs indices qui témoignent de différences dans la scolarité accomplie par ces jeunes qui entrent dans la vie active.

Il convient d'abord de tenir compte de la finalité des enseignements suivis. En ce qui concerne l'enseignement ordinaire de plein exercice, la définition

---

des études, ne permet cependant pas de filtrer les étudiants travailleurs dont l'activité de travail est assez régulière. Cela pourrait expliquer certaines transitions constatées vers l'inactivité, et dans certains cas la présence d'emplois à temps très partiels.

<sup>15</sup> Si l'on considère les sortants présumés ne pas poursuivre d'études supérieures, 4 054 ont un code « inactivité » ou « autre position » à la fin de chacun des 9 trimestres considérés. Parmi eux, fin 2006, 1 888 occupent une « autre position », 1 268 bénéficient d'un revenu d'intégration octroyé par un CPAS et 849 ont un statut qui leur donne encore droit aux allocations familiales mais ils ne satisfont pas aux conditions qui permettent de les considérer comme étudiants selon la méthodologie adoptée dans cette étude. Seul le second cas (bénéfice d'un revenu d'intégration) informe clairement sur le statut occupé. Parmi ces bénéficiaires d'un revenu d'intégration, certains peuvent être inscrits comme demandeurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi, mais ils ne reçoivent pas d'allocation de chômage.

<sup>16</sup> Ce chiffre final est obtenu en retirant quelques personnes pour lesquelles la variable sexe est mal renseignée ou qui sont décédées sur la période.

de la structure d'enseignement en Communauté française suggère de distinguer l'enseignement de transition (forme générale et forme technique de transition), qui a pour finalité première de préparer à l'enseignement supérieur tout en sauvegardant la possibilité d'entrer dans la vie active, de l'enseignement de qualification (forme technique de qualification et forme professionnelle), qui a pour finalité première l'entrée dans la vie active tout en sauvegardant la possibilité de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, dans certaines formes qu'il dispense, l'enseignement spécialisé peut se concentrer sur des objectifs de développement personnel plus que sur la préparation à la vie professionnelle. Pour intéressante qu'elle soit, l'appréhension globale de l'insertion professionnelle des jeunes issus de cet enseignement doit être relativisée en gardant à l'esprit la diversité des finalités visées.

Par ailleurs, les jeunes qui quittent l'école sans poursuivre d'études supérieures ont obtenu des certificats d'études de niveaux très variables.

Nous prendrons en compte cette disparité en distinguant les jeunes en fonction de la dernière année d'études fréquentée avant de quitter l'école. A l'avenir, cette approche devrait être affinée par la prise en compte des certificats et diplômes obtenus au cours de la scolarité<sup>17</sup>.

Les parcours scolaires ne sont cependant pas uniquement hiérarchisés selon la progression dans les années d'études. L'enseignement secondaire de la Communauté française se caractérise également par une hiérarchisation prégnante entre les formes d'enseignement principalement à partir du second degré<sup>18</sup>, mais déjà en amont. Cette hiérarchie se manifeste clairement par le fait que la majorité des passages d'une forme d'enseignement à une autre s'opère à sens unique. En Belgique

---

<sup>17</sup> Pour les années scolaires concernées par notre recherche, les informations sur la scolarité suivie et celles sur les certificats et diplômes obtenus par les élèves étaient collectées distinctement, sans qu'il ne soit prévu de possibilité pour les relier.

L'administration de l'enseignement obligatoire travaille actuellement à la mise en place d'une application informatique qui devrait permettre cette mise en relation. Il sera dès lors pertinent, en première analyse, de distinguer les jeunes qui n'ont obtenu aucun diplôme, de ceux qui ont obtenu un diplôme de fin d'enseignement primaire (CEB), de second degré, ou enfin de troisième degré.

<sup>18</sup> Voir par exemple : Delvaux B., « La difficile revalorisation de l'enseignement qualifiant », Louvain, n°127, avril 2002, pp.15-18.

francophone, la hiérarchie entre formes est fortement instituée : tout le monde s'accorde à mentionner, dans l'ordre, le général, le technique de transition, le technique de qualification et le professionnel. Les hiérarchies entre options ou entre écoles sont moins formalisées : l'unanimité est moindre, se limitant le plus souvent aux extrêmes de la hiérarchie<sup>19</sup>. Cette problématique concerne également (voire davantage encore) l'enseignement en alternance, qui est généralement associé à la forme professionnelle. Par son histoire, cet enseignement compte en son sein un public aux difficultés sociales et scolaires plus marquées, même si la réalité des CEFA ne se limite pas à ce constat.

Nous avons cherché à opérationnaliser ces différents éléments en tenant compte des informations existantes sur la scolarité suivie. Il est d'abord possible de distinguer les grands types d'enseignement. En effet, comme nous venons de le voir, à côté de l'enseignement ordinaire de plein exercice (jusqu'au 3e degré), l'enseignement spécialisé, l'enseignement en alternance et l'enseignement de degré 4 présentent des spécificités. Par ailleurs, l'enseignement ordinaire de plein exercice (jusqu'au 3e degré) comptabilise la majorité des inscrits et des sortants de l'enseignement secondaire. Nous avons cherché à préciser la scolarité des jeunes issus de cet enseignement. Pour appréhender leur niveau d'études, nous avons tenu compte de la dernière année d'études dans laquelle était inscrit chaque jeune. Plus précisément, nous avons distingué les jeunes qui n'étaient pas inscrits en dernière année (6<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup>), des autres. Ces jeunes n'ont, a fortiori, pas obtenu de certificat ou diplôme du secondaire supérieur. A l'opposé, une majorité des sortants d'une année « terminale » obtiennent le diplôme et / ou le certificat associé à cette année<sup>20</sup>. Pour la forme professionnelle, nous avons aussi distingué les jeunes issus de 6<sup>ème</sup>

---

<sup>19</sup> Comme le précise Bernard Delvaux (ibid., p. 17), cette hiérarchie peut se manifester par d'autres indices, notamment le mode d'attribution des attestations de réorientation. Cette hiérarchie n'est pas fondée sur un classement scientifique, mais est reconnue par presque tous les individus, au point qu'ils sont amenés à tenir compte de ce classement, même si leurs préférences s'en écartent.

<sup>20</sup> Selon « Les indicateurs de l'enseignement », n°1, 2006, sur la base des effectifs de 6<sup>ème</sup> année, 93,5% des élèves inscrits en 6<sup>ème</sup> générale sont certifiés en fin d'année. Le taux de certification (obtention d'au moins un des certificats de 6<sup>ème</sup> existant dans la forme d'enseignement qu'il fréquente) varie selon la forme d'enseignement suivie. Il est le plus faible pour la forme professionnelle (81,3%).

année, de ceux qui ont été jusqu'en 7<sup>ème</sup> année. Afin de prendre en compte les mécanismes de relégation vers les formes d'enseignement les moins valorisées, nous souhaitons tenir compte de la forme d'enseignement suivie. On peut ainsi, par exemple, distinguer un jeune qui quitte une 6<sup>ème</sup> générale d'un jeune qui quitte une 6<sup>ème</sup> technique de qualification.

A côté des dimensions qui viennent d'être évoquées, un autre élément de différenciation des scolarités réside dans le retard scolaire accumulé au moment de quitter l'école. Par exemple, certains jeunes peuvent sortir avec un retard scolaire important, mais à un niveau scolaire élevé (par exemple, au terme d'une 7<sup>ème</sup> année). Ou encore, certains jeunes peuvent sortir d'une forme d'enseignement actuellement peu valorisée, mais au terme d'un parcours scolaire rapide qui pourrait correspondre à l'élaboration de projets scolaire et professionnel pertinents. Pour opérationnaliser cet aspect, nous proposons de distinguer les sorties avec un retard scolaire de deux années ou plus, des parcours qui se terminent avec au plus une année de retard scolaire. Ce choix tient compte des pratiques de redoublement en Communauté française<sup>21</sup>. Finalement, les informations qui étaient disponibles pour la recherche permettent de différencier les jeunes par plusieurs indices qui renvoient à leurs parcours scolaires. A nouveau, précisons que le développement de l'appareil statistique de la Communauté française devrait permettre une appréhension plus fine de ces parcours à l'avenir<sup>22</sup>.

Les tableaux qui suivent répartissent les membres de notre cohorte selon le sexe et les caractéristiques de leur scolarité. Ils sont principalement issus de l'enseignement ordinaire de plein exercice. Les sortants de l'enseignement de degré 4 (voir note de bas page numéro 10) et les sortants de l'enseignement spécialisé constituent deux sous-populations à la fois spécifiques du point de vue du cursus accompli, et minoritaires (un

---

<sup>21</sup> Si l'on se réfère, par exemple, aux « Indicateurs de l'enseignement » (première publication, 2006), en 2004-2005, en 5<sup>ème</sup> année du secondaire, plus d'un jeune sur deux a accumulé un retard scolaire. Avoir une année de retard scolaire est donc plus la norme que l'exception lorsqu'on quitte l'enseignement secondaire.

<sup>22</sup> Depuis l'année scolaire 2004-2005, l'administration a réorganisé le stockage des fichiers par années scolaires, et cela permet la mise en œuvre d'indicateurs relatifs aux parcours scolaires réalisés, qui rendent davantage compte des processus de transitions scolaires. Voir à ce sujet : « Les indicateurs de l'enseignement n°4 », Ministère de la Communauté française, édition 2009.

peu moins de 4% de la population totale dans chaque catégorie). En comparaison, les sortants de l'enseignement en alternance sont plus nombreux (un peu moins de 10% des sortants). Dans notre échantillon, un jeune sur quatre est sorti de l'enseignement ordinaire de plein exercice avant la dernière année (6<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup>). Parmi les jeunes qui quittent une dernière année, ceux qui sont issus de la forme générale sont nombreux (près de 10% des sortants), mais moins représentés que les jeunes issus de la section de qualification, ce qui est logique puisqu'une majorité d'entre eux transite vers l'enseignement supérieur. Dans l'enseignement professionnel, davantage de jeunes sortent d'une spécialisation (7<sup>ème</sup> année) que d'une 6<sup>ème</sup> année.

Tableau 1 : Répartition des sortants de l'enseignement secondaire en 2004 selon la dernière année d'étude fréquentée

	Effectif	Répartition en %
Ordinaire, max degré 3, dont	21 493	82,8
année études <= 5 <sup>ème</sup>	6 640	25,6
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> générale	2 504	9,6
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de transition	814	3,1
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de qualification	5 579	21,5
6 <sup>ème</sup> professionnelle	2 523	9,7
7 <sup>ème</sup> professionnelle	3 433	13,2
Ordinaire, professionnel degré 4	949	3,7
Ordinaire alternance	2 517	9,7
Spécialisé	1 002	3,9
Total	25 961	100,0

Source : Fichiers élèves Communauté française – Calculs : METICES-TEF

Tableau 2 : Répartition des sortants de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2004 selon la dernière année d'études fréquentée et le retard scolaire accumulé

	Retard scolaire accumulé, effectifs		Effectif total	Retard scolaire accumulé, en %	
	<= 1 année	>=2 années		<= 1 année	>=2 années
Année études <= 5 <sup>ème</sup>	1 477	5 140	6 617	22	78
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> générale	1 961	532	2 493	79	21
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de transition	498	314	812	61	39
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de qualification	3 018	2 538	5 556	54	46
6 <sup>ème</sup> professionnelle	1 304	1 211	2 515	52	48
7 <sup>ème</sup> professionnelle	1 848	1 553	3 401	54	46
Total	10 106	11 288	21 394	47	53

Source : Fichiers élèves Communauté française – Calculs : METICES-TEF

NB : Le retard scolaire a été calculé sur la base de l'âge au moment de quitter l'école. Les personnes qui ont au moins 25 ans ne sont pas prises en compte, elles sont peu nombreuses et ont vraisemblablement un profil spécifique. Il s'agit de 99 personnes, ce qui explique l'écart entre les totaux des tableaux 1 et 2.

Les sorties de l'enseignement avec peu ou pas de retard scolaire concernent un peu moins de la moitié de la population (47,2%). Parmi ces 10 106 jeunes, 4 107 étaient « à l'heure » (ou en avance) au moment de quitter l'école (soit un peu moins d'un jeune sur cinq). Il est donc fréquent de quitter l'école en ayant accumulé un retard scolaire important. Ce sont les jeunes qui n'ont pas été jusqu'en dernière année qui présentent les taux de retard les plus importants : près de 4 jeunes sur 5 qui quittent l'école avant d'avoir fréquenté une 6<sup>ème</sup> année, avaient minimum deux ans de retard. A l'inverse, un jeune sur 5 qui quitte l'école après avoir fréquenté une 6<sup>ème</sup> année de l'enseignement général, a accumulé un retard de 2 années ou plus. Près de la moitié des jeunes qui ont fréquenté l'enseignement de qualification sont dans la même situation.



Tableau 3 : Répartition des sortants de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2004 selon leur la dernière année d'études fréquentée, par sexe et répartition selon le sexe

	Sexe, effectifs		Total	Répartition par sexe, en %	
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes
Année études <= 5 <sup>ème</sup>	2 579	4 061	6 640	39	61
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> générale	1 246	1 258	2 504	50	50
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de transition	350	464	814	43	57
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de qualification	2 796	2 783	5 579	50	50
6 <sup>ème</sup> professionnelle	1 024	1 499	2 523	41	59
7 <sup>ème</sup> professionnelle	1 765	1 668	3 433	51	49
Total	9 760	11 733	21 493	45	55

Source : Fichiers élèves Communauté française – Calculs : METICES-TEF

La principale différence entre hommes et femmes est la plus forte représentation des jeunes hommes parmi les sortants qui n'ont pas fréquenté une dernière année : les deux tiers d'entre eux sont des hommes. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux également parmi les sortants de 6<sup>ème</sup> ou de 7<sup>ème</sup> de technique ou artistique de transition et parmi les sortants de 6<sup>ème</sup> professionnelle.

## 2. L'accès à l'emploi

Afin de décrire l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire, nous utilisons plusieurs indicateurs, qui sont présentés ci-dessous (section 3.1). Nous tentons ensuite de restituer la dynamique des parcours d'insertion professionnelle (section 3.2). La définition des étapes de ces parcours repose sur les informations qui nous ont été fournies par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS). Nous commençons donc par résumer les principales caractéristiques de cette nomenclature des « positions socio-économiques » occupées par les individus à la fin de chaque trimestre<sup>23</sup>.

Les grandes catégories de cette nomenclature sont les suivantes :

'Actif occupé' : qui reprend les travailleurs salariés, les travailleurs occupés en tant qu'indépendant, les travailleurs occupés en tant qu'aidant auprès d'un employeur ayant le statut d'indépendant, ainsi que les personnes occupant plusieurs de ces statuts) ;

'Actif demandeur d'emploi' : après un travail à temps plein ou à temps partiel, après des études, avec le bénéfice de l'allocation d'accompagnement ;

'Inactif' : du fait d'une interruption de carrière / d'un crédit temps à temps plein, d'une dispense d'inscription en tant que demandeur d'emploi, du bénéfice d'un revenu d'intégration ou d'une aide financière allouée par le CPAS, du bénéfice d'une prépension ou d'une pension à temps plein, d'une incapacité complète de travail ; ou encore, en tant qu'enfant donnant droit aux allocations familiales) ;

'Autre' : catégorie résiduelle, qui reprend les personnes qui ne sont pas connues par une des institutions partenaires, à la fin du trimestre considéré, et qui ne relèvent donc d'aucune des trois catégories précédentes.

Rappelons que, pour délimiter la population retenue pour cette étude, nous avons écarté les personnes dont on suppose qu'elles ont poursuivi des études supérieures après leur sortie de l'enseignement secondaire (cf.

---

<sup>23</sup> Le site [http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats\\_1c.htm](http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats_1c.htm) fournit une description plus précise de la nomenclature des positions socio-économiques.

point 2.1). Nous travaillons donc sur des positions d'inactivité (ou « autre ») hors poursuite d'études.

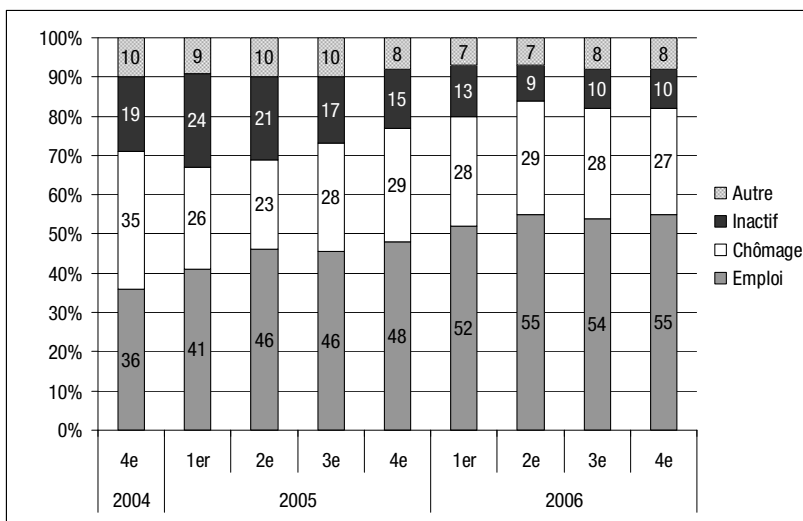
Par ailleurs, les données utilisées mesurent l'activité et le chômage à partir de statuts administratifs. Les définitions qui en résultent diffèrent par conséquent de celles qui sont utilisées par d'autres sources, comme les enquêtes sur les forces de travail (EFT) (qui utilisent la définition harmonisée du Bureau International du Travail, qui n'implique ni inscription administrative comme demandeur d'emploi, ni allocation de chômage). Tout en laissant de côté d'autres difficultés, marginales, il importe de souligner que le caractère administratif de nos données a un effet non négligeable sur la définition de la population active, surtout en début de période d'observation. Les jeunes qui se trouvent en « stage d'attente » sont en effet considérés comme « inactifs » par la BCSS ; ils ne sont donc pas comptés comme « chômeurs ». Afin d'obtenir des taux de chômage plus « réalistes » en début de période, nous avons décidé d'apporter une correction, qui vise à intégrer des jeunes en stage d'attente dans le total des chômeurs<sup>24</sup>.

Il est ainsi possible de décrire la répartition de la population des sortants de l'enseignement secondaire, selon les quatre statuts qui viennent d'être définis. Dans la suite de ce document, les positions décrites, les indicateurs d'insertion proposés et les trajectoires d'insertion professionnelles construites s'appuient sur l'identification de ces quatre positions principales, à la fin de chacun des neuf trimestres considérés. Le graphique 1 montre l'évolution de la répartition de notre cohorte entre les quatre statuts pour les neuf trimestres. A la fin du quatrième trimestre 2004, 36% des jeunes ont un emploi, et 35% sont au chômage. A la fin du quatrième trimestre 2006, 55% occupent un emploi, et 27% sont chômeurs.

---

<sup>24</sup> Sur la base des définitions légales et sur la base d'une exploration de nos données nous avons adopté l'approximation suivante : une personne est considérée comme étant en « stage d'attente » si elle est dans la position « allocations familiales » en fin de 1er trimestre (décembre 2004), éventuellement aussi en fin de 2<sup>ème</sup> trimestre, mais pas au 3<sup>ème</sup> trimestre. Cette correction n'est donc utilisée que pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> trimestre de la période d'observation. Depuis peu, les SPE transmettent le statut de « stage s'attente » à la BCSS et l'intégration de cette information au niveau de la nomenclature des positions socio-économiques permettra de préciser davantage les trajectoires d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement.

Graphique 1 : Evolution des positions occupées sur le marché du travail par les jeunes sortis de l'enseignement secondaire en 2004



Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Lecture : A la fin du quatrième de l'année 2004, 36% des sortants occupent un emploi.

## 2.1 Indicateurs d'insertion professionnelle

Nous proposons donc de recourir à plusieurs indicateurs qui s'appuient sur les positions occupées (emploi, chômage, inactivité), ainsi que sur les transitions vers ces positions (ou entre ces positions).

En premier lieu, nous considérons les taux d'activité, d'emploi et de chômage, en début de période (6 mois après la fin des études) et en fin de période (deux ans et demi après la fin des études).

Vis-à-vis de ces taux, plusieurs choix méthodologiques ont été faits :

Le taux d'activité qui est calculé est un taux d'activité net. Il rapporte, pour un groupe donné de sortants (par exemple, ceux qui ont fréquenté une même année d'études), le nombre total d'actifs de ce groupe (actifs occupés et chômeurs) en pourcentage de la population totale du groupe.

Ce taux net mesure la propension à l'activité professionnelle. Il est souvent utilisé dans les travaux qui portent sur l'insertion professionnelle d'une cohorte<sup>25</sup>. La différence entre 100% et le taux d'activité net est alors une mesure de l'inactivité qui n'est pas due à la poursuite d'études. Le taux d'activité que nous utilisons ne peut donc pas être directement comparé au taux d'activité des jeunes, par exemple de 18-24 ans. D'une part, les populations diffèrent (« sortants qui ne poursuivent pas d'études supérieures et actifs au moins un trimestre » versus « groupe d'âges »), d'autre part la poursuite d'études n'est pas prise en compte de la même manière (voir note 13)<sup>26</sup>.

Le même principe a été adopté pour le calcul du taux d'emploi net : les actifs occupés sont repris au numérateur, et l'ensemble des sortants de l'enseignement secondaire qui ne poursuivent pas d'études au dénominateur.

Le taux de chômage d'un groupe donné correspond au rapport, exprimé en pourcents, entre le nombre de chômeurs identifiés au sein de ce groupe et le total des actifs (actifs occupés et chômeurs) de ce groupe. Pour rappel, en début de période, sont considérées en chômage les personnes supposées être en stage d'attente (cf. présentation des statuts en introduction au point 3).

A côté de ces taux, d'autres indicateurs sont mobilisés :

---

<sup>25</sup> Par exemple, dans « L'enquête insertion dans la vie active (IVA) », Insertion, Mars 1998, OREFQ – Nancy. Le taux d'activité est défini comme étant le nombre d'actifs sur le nombre de sortants.

<sup>26</sup> Le taux d'activité d'un groupe donné (âge, sexe, diplômés d'une même année, etc.) correspond au nombre total d'actifs (actifs occupés et chômeurs) dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe. Il mesure donc la propension à l'activité professionnelle d'une population. C'est à cette définition qu'on se réfère quand on parle de « taux d'activité des femmes » ou de « taux d'activité des jeunes âgés de 15 à 24 ans », par exemple. Aux âges auxquels l'absence du marché du travail correspond massivement à la poursuite d'études, la différence entre 100% et le taux d'activité ainsi défini est une estimation de la propension à la prolongation des études (et donc une approximation du taux de scolarisation). En comparaison, le taux d'activité net d'un groupe donné, que nous considérons, repose sur le même numérateur (actifs occupés et chômeurs) que le taux d'activité, mais les personnes qui, dans la population concernée, poursuivent des études ne sont pas comptabilisées au dénominateur.

La part des jeunes qui n'accèdent pas à l'emploi : la proportion de jeunes qui n'accèdent pas à un emploi sur la période considérée (deux ans et demi après la fin des études). Nous avons également estimé la proportion de jeunes qui accèdent à un emploi relativement rapidement. Le seuil d'une année a été choisi pour départager ceux qui accèdent à un emploi rapidement de ceux qui accèdent plus tardivement à un emploi (ou pas du tout). En considérant que la plupart des sorties de l'école se font à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2004, l'observation porte sur la période qui s'étend de fin 2004 à la fin second trimestre 2005.

Nous avons également pris en compte trois indicateurs relatifs à la mobilité entre la première année (2<sup>ème</sup> trimestre 2005) et la seconde année de la période d'observation (2<sup>ème</sup> trimestre 2006)<sup>27</sup>.

Un taux d'employabilité, qui porte sur la population qui est au chômage un an après la fin des études (2<sup>ème</sup> trimestre 2005) ; ce taux mesure les chances pour ces jeunes au chômage d'occuper un emploi un an plus tard, c'est-à-dire deux ans après la fin des études.

Un taux de vulnérabilité, qui porte sur la population qui occupe un emploi un an après la fin des études (2<sup>ème</sup> trimestre 2005) ; ce taux mesure le risque pour ces jeunes en emploi de se trouver au chômage un an plus tard, c'est-à-dire deux ans après la fin des études (taux de vulnérabilité 1), ou de se trouver soit au chômage, soit en inactivité (taux de vulnérabilité 2).

Un taux de « sortie employeur », qui porte sur la population qui occupe un emploi un an après la fin des études (2<sup>ème</sup> trimestre 2005) ; ce taux mesure le risque pour ces jeunes de ne plus se trouver chez cet employeur un an plus tard, c'est-à-dire deux ans après la fin des études. Ce changement se rapporte aux transitions vers le chômage (ou l'inactivité), mais aussi aux changements d'employeurs.

---

<sup>27</sup> Les mêmes indicateurs, calculés en comparant les positions un an et demi après la sortie des études et deux ans et demi après la sortie des études, donnent des résultats très proches et ne sont par conséquent pas publiés ici.

*2.1.1 Indicateurs d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire ordinaire en 2004 selon le type d'enseignement fréquenté*

Tableau 4 : Indicateurs d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire en 2004 selon le type d'enseignement fréquenté et le retard scolaire accumulé, en %

	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérabilité 1	Taux vulnérabilité 2	Taux sortie employeur
Ordinaire max degré 3	71	84	37	57	48	32	19	55	29	12	23	57
dont retard accumulé <= 1 année	71	83	39	62	45	25	14	58	33	9	22	56
dont retard accumulé >= 2 années	72	84	35	53	51	37	29	53	27	15	25	58
Ordinaire professionnel degré 4	84	88	66	75	21	15	11	77	32	6	13	35
Alternance	72	82	34	46	53	43	26	50	26	18	27	58
Spécialisé	71	82	27	41	62	50	33	43	18	18	28	50
Total	72	84	37	56	48	33	20	55	28	13	23	55

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Note : les taux sont définis sous 2.1. 04 = fin 2004, 06= fin 2006

Tableau 5 : Indicateurs d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire en 2004 selon le type d'enseignement fréquenté, par sexe, en %.

Femmes												
	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérabilité 1	Taux vulnérabilité 2	Taux sortie employeur
Ordinaire max degré 3	70	81	34	51	51	37	24	51	25	15	27	58
Ordinaire professionnel degré 4	85	89	69	76	19	14	10	79	33	6	13	33
Alternance	68	79	28	35	59	56	39	39	20	22	30	54
Spécialisé	69	82	23	39	66	53	42	38	16	15	20	43
Total	71	82	36	51	50	37	24	51	25	14	25	54

Hommes												
	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérabilité 1	Taux vulnérabilité 2	Taux sortie employeur
Ordinaire max degré 3	73	85	39	62	46	27	15	59	34	11	21	56
Ordinaire professionnel degré 4	76	83	55	67	28	19	14	68	27	7	18	44
Alternance	74	83	36	52	51	38	20	55	31	17	26	60
Spécialisé	72	83	29	42	59	49	28	46	19	20	31	54
Total	73	85	39	60	47	29	16	58	32	12	22	56

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Note : les taux sont définis sous 2.1. 04 = fin 2004, 06= fin 2006



Dans l'ensemble, 55% des jeunes accèdent à l'emploi dès la première année, tandis qu'à l'opposé, un jeune sur cinq n'accède jamais à un emploi durant la période d'observation de deux ans et demi. Si l'on considère l'évolution des positions entre la première et la seconde année, on constate que les transitions du chômage vers l'emploi sont importantes : taux d'employabilité en moyenne de 28%. Cependant, pour ceux qui occupent un emploi un an après la fin des études, le risque d'être au chômage un an plus tard n'est pas négligeable : taux de vulnérabilité 1 en moyenne de 12,5% et transitions vers l'inactivité ou le chômage de 23% (taux de vulnérabilité 2). Le taux d'emploi net moyen augmente largement sur la période (il passe de 37% à 56%), mais le taux de chômage reste élevé (48% fin de la première année et 33% en fin de période d'observation). Deux ans et demi après la fin des études le chômage concerne encore un jeune sur trois.

Cette situation d'ensemble peut toutefois largement différer selon la dernière année fréquentée et le retard scolaire accumulé. Les jeunes sortis d'un 4<sup>ème</sup> degré (paramédical, voir note de bas de page numéro 10) s'insèrent avec plus de facilité sur le marché du travail. Le retard accumulé durant la scolarité par les jeunes ayant suivi une scolarité à temps plein semble surtout influencer les taux de chômage et les taux d'emploi en fin de période.

De manière générale, les indicateurs sont plus favorables dans la population masculine que dans la population féminine. Les filles qui ont suivi des études paramédicales du 4<sup>ème</sup> degré s'insèrent cependant proportionnellement mieux que les garçons issus de cette filière.

Dans la suite de cette section, nous présentons et commentons ces indicateurs en précisant davantage les caractéristiques scolaires et personnelles des sortants de l'enseignement secondaire. Pour distinguer les publics de sortants, nous nous référons aux variables qui ont été proposées pour différencier les jeunes en fonction de la dernière année scolaire fréquentée (point 2.2). Il est ainsi possible de comparer leurs parcours d'insertion.

*2.1.2 Indicateurs d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire ordinaire en 2004 (maximum degré 3) selon la dernière année fréquentée*

Tableau 6 : Indicateurs d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire ordinaire en 2004 (maximum degré 3), selon la dernière année d'étude fréquentée, en %.

	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérabilité 1	Taux vulnérabilité 2	Taux sortie employeur
Année études <= 5 <sup>ème</sup>	71	79	36	43	49	46	28	49	22	17	31	60
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> générale	61	71	36	60	40	15	9	56	35	6	32	60
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de transition	58	80	32	63	45	22	14	49	38	9	23	56
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de qualification	70	88	35	66	50	25	14	56	35	11	20	56
6 <sup>ème</sup> professionnelle	79	88	38	57	52	35	21	59	29	14	20	54
7 <sup>ème</sup> professionnelle	80	92	43	67	47	27	15	65	35	11	16	53
Total	71	84	37	57	48	32	19	55	29	12	23	57

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Note : les taux sont définis sous 2.1. 04 = fin 2004, 06= fin 2006

Le tableau 4 met en évidence la situation nettement favorable des sortants de la section professionnelle post-secondaire en soins de santé (degré 4). Dès décembre 2004, leur taux de chômage est relativement bas (proche de 20%) et leur taux d'emploi est fort élevé (il dépasse 65%, alors qu'il est inférieur à 40% en moyenne). C'est surtout leur propension à s'insérer rapidement qui les distingue des autres groupes de jeunes. Rares sont ceux qui n'ont pas occupé d'emploi sur la période (environ 1/10 si l'on se

base sur les positions occupées en fin de trimestre). Et ils accèdent généralement rapidement à un emploi (environ 3/4 ont occupé un emploi dès la première année). Leur taux d'employabilité est élevé et leur taux de vulnérabilité est faible (ils ont d'ailleurs tendance à rester chez le même employeur).

A l'inverse, pour trois profils scolaires, nos indicateurs témoignent d'une insertion professionnelle difficile (voir tableaux 4 et 6).

C'est particulièrement net pour les sortants de l'enseignement spécialisé. En fin de période, ces sortants sont encore faiblement insérés en emploi (leur taux de chômage avoisine les 50% et leur taux d'emploi est un des plus bas : environ 40%). De fait, ils sont nettement plus nombreux à ne pas accéder à un emploi sur la période considérée (environ 1/3). En outre, lorsqu'ils se trouvent au chômage, il leur est plus difficile d'accéder à un emploi. Et les emplois qu'ils occupent sont moins sûrs (c'est davantage une vulnérabilité forte qu'une employabilité faible qui les distingue des autres).

Les jeunes qui ont quitté l'enseignement avant d'entrer en 6<sup>ème</sup> année et ceux qui ont suivi un enseignement en alternance connaissent également une insertion professionnelle difficile (en décembre 2006, leur taux de chômage est d'environ 45%). C'est surtout en fin de période que l'écart s'est creusé par rapport à d'autres profils scolaires : les difficultés rencontrées dans les premiers mois persistent davantage pour ces jeunes. On peut illustrer ces difficultés pour les jeunes issus de l'enseignement en alternance, en termes d'accès à l'emploi et de mobilité. Ils sont plus nombreux à ne pas accéder à un emploi sur la période considérée (environ 1/4). Ils sont par contre moins nombreux à avoir occupé un emploi dès la première année qui suit la fin des études (environ 1/2). Si leur taux d'employabilité est proche de la moyenne, par contre, leur taux de vulnérabilité est un peu plus fort qu'en moyenne.

La situation des jeunes issus d'une dernière année d'enseignement ordinaire de plein exercice est globalement meilleure. On peut cependant noter plusieurs différences selon la section ou la forme d'enseignement suivie (tableau 6).

Après deux ans et demi, près de 90% des jeunes qui ont fréquenté l'enseignement de qualification<sup>28</sup> sont actifs (soit en emploi, soit au chômage). Le taux d'activité reste faible par contre en fin de période d'observation pour les jeunes issus d'une dernière année de l'enseignement de transition et qui n'ont pas poursuivi des études : un peu plus de 70% seulement pour les jeunes sortis d'une 6<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup> générale, et 80% pour ceux qui terminent une 6<sup>ème</sup> ou une 7<sup>ème</sup> technique ou artistique de transition, soit très légèrement mieux que les jeunes qui ont quitté avant d'entamer une 5<sup>ème</sup> année. Ces taux d'activité masquent cependant d'importantes différences entre les groupes de sortants.

Les jeunes issus de 6<sup>ème</sup> professionnelle ont fin 2004 le taux de chômage le plus élevé de tous les jeunes qui ont terminé une 6<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire ordinaire à temps plein la même année qu'eux, et l'écart se creuse pendant la période observée, bien que fin 2006, ce sont les jeunes qui n'ont pas terminé des études secondaires et ceux scolarisés dans l'enseignement spécialisé qui connaissent le plus de difficulté. Fin 2006, le taux de chômage des jeunes issus de l'alternance est aussi fort élevé, il dépasse les 40%. Ce surcroît de difficulté que connaissent les jeunes issus de 6<sup>ème</sup> professionnelle par rapport aux autres sortants d'une dernière année de l'enseignement secondaire se constate également à partir des autres indicateurs d'insertion : les jeunes issus de 6<sup>ème</sup> professionnelle sont plus nombreux à ne pas accéder à un emploi (environ 1/5), leur employabilité est plus faible et leur vulnérabilité plus forte.

Le taux d'emploi des différentes formes de l'enseignement ordinaire est relativement proche, en 2004 et en 2006. Il est cependant un peu plus élevé pour les jeunes issus de 7<sup>ème</sup> professionnelle, dès décembre 2004. Par rapport aux autres filières, ces jeunes accèdent également plus fréquemment à un emploi dès la première année.

Enfin, les jeunes issus de 6<sup>ème</sup> technique de transition sont nombreux à ne pas accéder à un emploi la première année (environ un sur deux), leur taux d'employabilité est par contre plus élevé. S'agissant d'une section assez sélective, cela pourrait correspondre à une tendance à reporter l'accès à

---

<sup>28</sup> C'est-à-dire de l'enseignement technique de qualification ou du professionnel

l'emploi afin de débiter directement chez un employeur jugé adéquat vis-à-vis de la formation suivie.

*2.1.3 Indicateurs d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire ordinaire en 2004 (maximum degré 3), selon la dernière année d'étude fréquentée et le retard scolaire)*

Tableau 7 : Indicateurs d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire ordinaire en 2004 (maximum degré 3), selon la dernière année d'étude fréquentée et le retard scolaire accumulé, en %.

- Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), retard <= 1 année:

	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérabilité 1	Taux vulnérabilité 2	Taux sortie employeur
Année études <= 5 <sup>ème</sup>	75	77	51	49	32	37	21	60	18	10	26	55
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> générale	61	69	36	60	41	14	9	56	34	4	33	61
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de transition	57	80	33	64	43	19	12	50	46	6	22	53
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de qualification	67	88	34	68	50	23	13	55	39	10	20	57
6 <sup>ème</sup> professionnelle	79	88	37	56	53	36	21	59	29	14	20	53
7 <sup>ème</sup> professionnelle	80	92	43	68	47	26	13	66	37	10	15	54
Total	71	83	39	62	45	25	14	58	33	9	22	56

- Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), retard  $\geq 2$  années:

	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérabilité 1	Taux vulnérabilité 2	Taux sortie employeur
Année études $\leq$ 5 <sup>ème</sup>	69	80	31	41	55	49	30	46	23	19	32	61
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> générale	60	77	36	62	39	21	12	55	39	12	27	58
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de transition	61	80	31	60	49	26	16	48	32	12	24	62
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de qualification	73	88	37	64	49	28	16	58	32	12	20	56
6 <sup>ème</sup> professionnelle	79	88	39	58	51	35	20	59	29	14	20	55
7 <sup>ème</sup> professionnelle	81	92	42	66	48	28	17	63	33	12	17	54
Année études $\leq$ 5 <sup>ème</sup>	72	84	35	53	51	37	29	53	27	15	25	58

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Note : les taux sont définis sous 2.1. 04 = fin 2004, 06= fin 2006

Globalement, l'impact du retard accumulé se marque légèrement après 6 mois, et plus nettement après deux ans et demi, surtout vis-à-vis de l'accès à l'emploi (plus fréquent chez ceux qui avaient accumulé peu de retard scolaire) et vis-à-vis du chômage (plus élevé chez ceux qui avaient accumulé plus de retard scolaire). On le constate par exemple, au niveau du taux de chômage en décembre 2006 (respectivement 25% pour les jeunes dont le parcours scolaire a été plus rapide et 37% pour les autres). Cependant, l'impact du retard accumulé sur les positions occupées en début de vie active est faible pour les sortants d'une dernière année de l'enseignement secondaire supérieur. Cela suggérerait que les employeurs, lors du recrutement, s'appuient davantage sur la qualification

attestée par l'aboutissement du parcours scolaire (parvenir en dernière année, et dans ce cas, la plupart du temps obtenir le certificat ou diplôme correspondant<sup>29</sup>) que sur le déroulement de ce parcours. Dans cette hypothèse, cet aboutissement serait plus probant que le retard accumulé pendant la scolarité, quel que soit le type de valorisation par l'employeur (signal informel relatif à la « qualité » du jeune, attestation de savoirs faire, etc.).

L'impact du retard accumulé est en revanche très marqué pour les jeunes qui quittent l'école avant la 6<sup>ème</sup> année. Dans leur cas, ce retard scolaire (important ou pas) renvoie à des dynamiques de parcours scolaires différentes.

Les jeunes qui ont quitté l'école avec peu de retard scolaire sont globalement moins stigmatisés par leur scolarité. C'est particulièrement net en tout début de vie puisque, par exemple, ces jeunes bénéficient d'un taux d'emploi assez élevé dès la fin des études, en décembre 2004 (un peu supérieur à 50%). Mais ce taux d'emploi n'a pas progressé deux ans plus tard (il a même diminué légèrement). Vis-à-vis de ce constat, deux hypothèses peuvent être avancées en ce qui concerne les parcours d'insertion. On peut d'abord supposer qu'une part notable de ces jeunes accède rapidement à un emploi, mais est exposée à une forte vulnérabilité. L'autre hypothèse revient à supposer qu'une partie des jeunes se stabilise rapidement en emploi, tandis que les autres accèdent peu à l'emploi sur la période. Les indicateurs relatifs à l'accès à l'emploi et à la mobilité confortent plutôt la seconde hypothèse. En effet, ces jeunes accèdent assez fréquemment à un emploi dès la première année, bien qu'ils soient également nombreux (environ 20%) à ne pas accéder à un emploi sur la période. Leur taux de vulnérabilité est un peu plus bas que la moyenne de l'enseignement ordinaire. Par contre, leur taux d'employabilité est nettement plus faible.

On peut supposer que, passé 18 ans, certains jeunes décident d'arrêter l'école, bien qu'ils n'aient pas été jusqu'en dernière année. Parmi eux, certains accèdent rapidement et durablement à un emploi, tandis que d'autres, au contraire, s'enlisent dans le chômage. De ce point de vue, il

---

<sup>29</sup> Cf. note de bas de page n°19.

serait pertinent de mesurer plus précisément le contexte d'arrêt des études<sup>30</sup> et son impact sur l'accès à l'emploi.

D'autres jeunes quittent l'école avant la 6<sup>ème</sup> année, au terme d'un parcours où ils ont accumulé un retard scolaire important (au moins deux années). Ce type de parcours peut plus clairement être associé à des difficultés scolaires. Et elles se répercutent sur les conditions d'insertion professionnelle après l'école. En effet, ces jeunes débutent avec un taux de chômage très élevé (environ 55%) et leur taux de chômage reste élevé deux ans plus tard (légèrement inférieur à 50%). De fait, ces jeunes sont plus nombreux à ne pas accéder à un emploi (30%) et moins nombreux à accéder à un emploi dès la première année. Ils sont aussi moins nombreux à quitter le chômage pour l'emploi entre la première et la seconde année. Et leurs emplois sont moins stables, puisque ceux qui occupent un emploi après un an, risquent davantage de se retrouver au chômage après deux ans. Cette instabilité se mesure également par la proportion élevée de jeunes qui quittent leur employeur entre la première année et la seconde (qu'il s'agisse d'une perte d'emploi ou d'un changement d'employeur).

---

<sup>30</sup> Par exemple, certains jeunes sont embauchés dans le prolongement d'un stage en entreprise et abandonnent leurs études.



*2.1.4 Indicateurs d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire ordinaire en 2004 (maximum degré 3), selon la dernière année d'étude fréquentée, par sexe*

Tableau 8 : Indicateurs d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire ordinaire en 2004 (maximum degré 3), selon la dernière année d'étude fréquentée, par sexe. En %

Femmes												
	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérabilité 1	Taux vulnérabilité 2	Taux sortie employeur
Année études <= 5 <sup>ème</sup>	67	76	29	33	56	56	38	40	17	22	36	63
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> générale	63	67	36	55	42	18	11	58	31	4	35	62
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de transition	57	76	34	57	41	24	17	47	23	9	27	54
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de qualification	68	86	33	60	52	30	17	52	32	13	24	58
6 <sup>ème</sup> professionnelle	77	85	37	46	52	46	30	51	23	20	27	54
7 <sup>ème</sup> professionnelle	81	91	41	61	49	33	19	59	32	14	19	52
Total	70	81	34	51	51	37	24	51	25	15	27	58

Hommes												
	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérabilité 1	Taux vulnérabilité 2	Taux sortie employeur
Année études <= 5 <sup>ème</sup>	73	81	40	49	45	40	22	54	27	15	28	58
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> générale	59	81	36	65	39	13	8	54	39	8	29	59
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de transition	59	75	31	66	48	20	12	50	49	8	20	57
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de qualification	72	83	38	72	47	20	11	61	39	9	17	55
6 <sup>ème</sup> professionnelle	80	90	39	65	52	28	14	64	36	11	17	54
7 <sup>ème</sup> professionnelle	80	90	44	73	45	21	11	70	39	9	14	54
Total	73	85	39	62	46	27	15	59	34	11	21	56

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Note : les taux sont définis sous 2.1. 04 = fin 2004, 06= fin 2006

Le tableau 5 montrait que la situation des jeunes femmes est globalement moins bonne que celle des jeunes hommes : leur taux de chômage est plus élevé, leurs taux d'activité et d'emploi sont plus faibles. Et l'écart se creuse légèrement au fil du temps. La différence se marque tant du point de vue de l'accès à l'emploi (par exemple, 25% des femmes n'ont pas eu accès à un emploi, alors que c'est le cas de 15% des hommes) que de la rapidité d'accès au premier emploi. En terme de mobilité, l'écart concerne davantage le taux d'employabilité (les femmes quittent moins souvent le chômage pour l'emploi) que le taux de vulnérabilité (envisagé en considérant les transitions de l'emploi vers le chômage).

Ces constats s'observent pour la plupart des cursus. Toutefois, les difficultés rencontrées par les jeunes femmes sont plus accentuées encore au terme de deux types de scolarités.

- Il s'agit d'une part, de celles qui n'ont pas été au bout de leur parcours dans le secondaire. La tendance observée globalement à cet égard est donc encore accentuée pour les jeunes femmes. Deux ans et demi après la fin présumée des études, presque 25% d'entre elles connaissent encore l'inactivité (et leur taux d'emploi est inférieur à 35%). Leur taux de chômage dépasse légèrement 55%. Entre 35% et 40% des femmes qui n'ont pas été en dernière année du secondaire n'accèdent pas à un emploi sur la période.

- D'autre part, l'insertion professionnelle est également plus difficile pour les jeunes femmes issues de 6<sup>ème</sup> professionnelle. Ainsi, deux ans et demi après la fin des études, leur taux de chômage dépasse 45%, alors qu'il est inférieur à 30% (et proche de la moyenne) pour les hommes ayant une scolarité comparable. A cette date, le taux d'emploi des hommes est d'environ 65%, tandis que celui des femmes est d'environ 45%. Deux facteurs explicatifs peuvent être mobilisés pour interpréter ces constats. D'une part, le phénomène de relégation au sein du système éducatif. L'enseignement professionnel accueille une proportion plus élevée de jeunes ayant accumulé des difficultés sociales et scolaires avant de quitter l'enseignement. D'autre part, le fait qu'il existe un clivage très net dans le choix des options scolaires adoptées par les jeunes femmes et les jeunes hommes.

A priori, nous ne pensons pas que les mécanismes de relégation vers l'enseignement professionnel aient une incidence plus forte sur l'insertion des jeunes femmes qui ont été au terme de leur scolarité dans le secondaire. Par contre, les options proposées aux jeunes femmes dans le professionnel pourraient peser davantage, soit parce qu'elles préparent à des métiers qui offrent actuellement peu de débouchés, soit parce qu'elles préparent à des métiers vis-à-vis desquels ces jeunes femmes rencontrent une concurrence qui leur est défavorable (de la part de jeunes dont le niveau scolaire est plus élevé et / ou de la part de jeunes dont le niveau est comparable, mais dont la spécialisation est plus marquée). Environ 30% des jeunes femmes issues de 6<sup>ème</sup> professionnelle n'accèdent pas à un emploi sur la période. Elles ont aussi un taux d'employabilité plus faible

que la moyenne des jeunes femmes. L'étude de la cohorte des sortants 2005 permettra de préciser l'impact des options suivies sur l'insertion professionnelle.

## 2.2. Les trajectoires parcourues

L'examen de la succession des positions des membres de notre cohorte au fil des 9 trimestres qui ont suivi leur sortie du système éducatif permet une première description, très empirique, des trajectoires parcourues et permet d'isoler les plus fréquentes. Il fait apparaître 6 141 trajectoires différentes, dont 4 099 ne sont accomplies que par une personne. Il y a en moyenne 4,23 personnes par trajectoire. Pour englober la moitié des jeunes, il faut considérer les 94 trajectoires les plus fréquentes. Un examen des transitions qui composent ces trajectoires montre que près de 30% d'entre elles contiennent au moins un passage du chômage vers l'emploi et 18% un passage de l'emploi vers le chômage. Le tableau 9 présente les dix trajectoires les plus fréquentes<sup>31</sup>. Les pourcentages sont calculés sur l'ensemble de la population, mais seuls les effectifs associés aux trajectoires les plus fréquentes figurent dans le tableau 9. On y voit que ce sont les trajectoires d'emploi ou de chômage en continu qui sont les plus répandues, mais qu'elles ne concernent respectivement que 16,8 et 4,4% des jeunes. Parmi ces trajectoires les plus fréquentes, sept s'achèvent par de l'emploi<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup> Les trajectoires sont présentées en format SPS (State-Permanence-Sequence) : à chaque état successif d'une séquence est associée sa durée ("Emploi, 9" signifie par exemple qu'un emploi est occupé à la fin de chacun des 9 trimestres). Le traitement des données de trajectoires a été effectué avec le package TraMineR (Gabadinho, A., G. Ritschard, M. Studer and N. S. Müller, Mining sequence data in R with the TraMineR package: A user's guide University of Geneva, 2008. (<http://mephisto.unige.ch/traminer>)).

<sup>32</sup> Ce qui n'implique évidemment pas que cet emploi soit durable ; si l'on disposait d'informations sur les trimestres suivants, on verrait vraisemblablement que certains de ces emplois ont été perdus.

Tableau 9 : Les 10 trajectoires les plus fréquentes des sortants de l'enseignement secondaire ordinaire en 2004

Description des trajectoires (les chiffres entre parenthèses se réfèrent au nombre de trimestres)	Effectifs	Fréquence en %	Fréquence cumulée en %
Emploi (9)	4 353	16,8	16,8
Chômage (9)	1 134	4,4	21,1
Chômage (1)-Emploi (8)	659	2,5	23,7
Chômage (2)-Emploi (7)	484	1,9	25,5
Autre (1)-Emploi (8)	396	1,5	27,1
Inactif (4)-Emploi (5)	286	1,1	28,2
Inactif (3)-Emploi (6)	252	1,0	29,1
Inactif (3)-Chômage (6)	217	0,8	30,0
Inactif (5)-Emploi (4)	202	0,8	30,7
Inactif (6)-Chômage (3)	186	0,7	31,5
Effectifs repris dans le tableau	8 169		31,5

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Cette approche permet de comparer les transitions accomplies selon le sexe. Les trajectoires féminines sont un peu plus diversifiées que les trajectoires masculines : 3,51 personnes en moyenne par trajectoire masculine, contre 3,31 par trajectoire féminine. La transition du chômage à l'emploi est plus présente dans les trajectoires masculines (31% des trajectoires en contiennent au moins une) que dans les trajectoires féminines (29%). On ne note pas de différence entre les hommes et les femmes quant à la fréquence de la transition emploi-chômage. Les trajectoires les plus fréquentes des femmes sont identiques ou très proches de celles des hommes. On remarquera toutefois que les trajectoires d'emploi continu sont moins fréquentes chez les femmes (15,6% des femmes de la cohorte) que chez les hommes (17,8%), alors que c'est l'inverse pour les trajectoires de chômage continu.

Comme la variété des parcours est grande, nous avons tenté d'en faire une typologie, en distinguant, schématiquement, cinq grands types de trajectoires.

Cette typologie est construite a priori, et traduit l'idée selon laquelle on peut observer des degrés divers de stabilisation dans l'emploi<sup>33</sup>. Elle porte sur l'ensemble des 25 961 sortants étudiés.

Certaines trajectoires se déroulent essentiellement en emploi : l'insertion est rapide et durable. Les jeunes associés à ce type de trajectoires occupent un emploi au moins 7 des 9 trimestres considérés. Environ 32% de notre cohorte connaît une telle trajectoire.

Le second type correspond à l'accès tardif, mais néanmoins apparemment durable, à l'emploi. Il concerne 10% des jeunes. Ces trajectoires ne se déroulent pas essentiellement en emploi, mais la stabilisation en emploi caractérise les parcours, notamment la dernière année. Par « stabilisation », on entend ici l'occupation d'un emploi pendant 4 trimestres consécutifs.

Les trajectoires du troisième type bénéficient elles aussi d'un passage dans l'emploi, mais il ne dure pas. L'emploi est suivi par un épisode de chômage ou d'inactivité. 6% des sortants sont dans ce cas de figure<sup>34</sup>.

Un quatrième type de trajectoires, fort hétérogène, correspond aux jeunes qui accèdent à l'emploi (au moins 3 trimestres sur la période, mais pas nécessairement en continu), sans qu'ils profitent d'une stabilisation. Cela

---

<sup>33</sup> Une typologie a priori répartit les jeunes en fonction d'hypothèses et de variables traduisant ces hypothèses. Un algorithme d'affectation est construit sur cette base. D'autres méthodes sont envisageables, qui cherchent à réduire les hypothèses posées au départ et utilisent pour cela des outils statistiques standardisés. Il est possible, par exemple, d'appliquer une classification hiérarchique ascendante à une matrice de distances entre les trajectoires évaluées grâce à une méthode d'alignement de séquences (optimal matching). Pour plus de détails sur les bases de cette technique, voir, par exemple : Abbott A., Hrycak A., « Measuring Resemblance in Sequence Data: An Optimal Matching Analysis of Musicians' Careers », *The American Journal of Sociology*, Vol. 96, No. 1, 1990, pp. 144-185 et Desmarez P., Martinez E., « Contribution à l'étude des trajectoires professionnelles: l'exemple des diplômés du supérieur non universitaire », communication à la journée d'étude sur les méthodes d'analyse de l'insertion professionnelle et du marché du travail organisée par le Point d'appui Travail - Emploi - Formation, Bruxelles, 18 avril 1991 (texte disponible sur : <http://metices.ulb.ac.be>). La matrice de distance peut aussi résulter de l'analyse factorielle du calendrier. Voir, par exemple, Conter B., Veinstein M., « Formation professionnelle continue en Belgique : des pratiques variables selon les trajectoires professionnelles », *Formation Emploi*, n°104, décembre 2008, pp.67-82.

<sup>34</sup> Dans environ 3% des cas cette stabilisation a lieu en tout début de période, et elle est démentie par la suite de la trajectoire.

concerne 16% des jeunes. Il peut éventuellement y avoir des passages plus longs dans les positions « chômage » ou « inactivité », à différents moments, et nous avons regroupé ces cas de figure dans le 4<sup>ème</sup> type.

Enfin, certains jeunes accèdent peu (ou pas) à l'emploi sur la période. Ils sont essentiellement au chômage et / ou en inactivité. Ils sont 36% à parcourir ce cinquième type de trajectoires.

### **3. Les emplois occupés en début de vie active**

#### **3.1. Accès à l'emploi et régime horaire**

Les tableaux 10, 11 et 12 examinent si la personne accède à un temps plein sur la période. Si ce n'est pas le cas, on regarde si la personne accède à un temps partiel (représentant au moins 65% d'un temps plein) ; etc. pour les différents régimes indiqués dans le tableau. Il ne s'agit donc pas d'envisager le régime horaire à un seul moment, mais sur la période (en considérant les différents moments, c'est-à-dire les positions en fin de trimestre). On prend en compte le régime horaire le plus élevé sur la période. Par exemple, si quelqu'un occupe un temps partiel à 75% durant l'un des trimestres et à 50% durant les autres trimestres, on considère la catégorie  $\geq 65\%$ . On notera qu'une personne peut avoir eu accès à un emploi, mais seulement en régime spécial (emploi ponctuel : saisonnier, intermittent, etc.). On distingue également l'accès à un emploi indépendant, puisque, dans ce cas, on ne peut pas évaluer le régime horaire.

Tableau 10 : Accès à l'emploi et régime horaire des sortants de l'enseignement secondaire en 2004, selon le type d'enseignement (agrégé)

- ensemble -

Type d'enseignement	Accès à l'emploi et répartition selon le régime horaire (effectifs)							Total
	pas accès	accès tps plein	accès tps partiel (>=65%)	accès tps partiel (46-65%)	accès tps partiel (<=45%)	accès régime spécial	accès indépendant	
Ordinaire max degré 3	4 025	9 805	1 869	1 881	1 586	1 888	439	21 493
Ordinaire professionnel degré 4	103	568	144	66	20	37	11	949
Alternance	645	1 207	154	194	55	228	34	2 517
Spécialisé	328	472	56	53	14	76	3	1 002
Total	5 101	12 052	2 223	2 194	1 675	2 229	487	25 961
Répartition des salariés selon le régime horaire (en %)								
Ordinaire max degré 3		57,6	11,0	11,0	9,3	11,1		
Ordinaire professionnel degré 4		68,0	17,2	7,9	2,4	4,4		
Alternance		65,7	8,4	10,6	3,0	12,4		
Spécialisé		70,3	8,3	7,9	2,1	11,3		
Total		59,2	10,9	10,8	8,2	10,9		

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Note : total 100% en ligne = total des jeunes ayant eu accès à un emploi salarié



Tableau 11 : Accès à l'emploi et régime horaire des sortants de l'enseignement secondaire en 2004, selon le type d'enseignement (agrégé), par sexe

- Femmes -

Type d'enseignement	Accès à l'emploi et répartition selon le régime horaire (effectifs)							
	pas accès	accès tps plein	accès tps partiel (>=65%)	accès tps partiel (46-65%)	accès tps partiel (<=45%)	accès régime spécial	accès indépendant	Total
Ordinaire max degré 3	2 291	3 166	1 277	1 234	1 006	652	134	9 760
Ordinaire professionnel degré 4	81	472	133	51	18	24	7	786
Alternance	311	185	101	113	40	45	5	800
Spécialisé	140	111	36	32	7	9	0	335
Total	2 823	3 934	1 547	1 430	1 071	730	146	11 681
Répartition des salariés selon le régime horaire (en %)								
Ordinaire max degré 3		43,2	17,4	16,8	13,7	8,9		
Ordinaire professionnel degré 4		67,6	19,1	7,3	2,6	3,4		
Alternance		38,2	20,9	23,3	8,3	9,3		
Spécialisé		56,9	18,5	16,4	3,6	4,6		
Total		45,2	17,8	16,4	12,3	8,4		

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Note : total 100% en ligne = total des jeunes ayant eu accès à un emploi salarié

- Hommes -

Type d'enseignement	Accès à l'emploi et répartition selon le régime horaire (effectifs)							
	pas accès	accès tps plein	accès tps partiel ( $\geq$ 65%)	accès tps partiel (46-65%)	accès tps partiel ( $\leq$ 45%)	accès régime spécial	accès indépendant	Total
Ordinaire max degré 3	1 734	6 639	592	647	580	1 236	305	11 733
Ordinaire professionnel degré 4	22	96	11	15	2	13	4	163
Alternance	334	1 022	53	81	15	183	29	1 717
Spécialisé	188	361	20	21	7	67	3	667
<b>Total</b>	<b>2 278</b>	<b>8 118</b>	<b>676</b>	<b>764</b>	<b>604</b>	<b>1 499</b>	<b>341</b>	<b>14 280</b>
Répartition des salariés selon le régime horaire (en %)								
Ordinaire max degré 3		68,5	6,1	6,7	6,0	12,8		
Ordinaire professionnel degré 4		70,1	8,0	10,9	1,5	9,5		
Alternance		75,5	3,9	6,0	1,1	13,5		
Spécialisé		75,8	4,2	4,4	1,5	14,1		
<b>Total</b>		<b>69,6</b>	<b>5,8</b>	<b>6,6</b>	<b>5,2</b>	<b>12,9</b>		

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Note : total 100% en ligne = total des jeunes ayant eu accès à un emploi salarié

Tableau 12 : Accès à l'emploi et régime horaire des sortants de l'enseignement secondaire ordinaire en 2004, selon la dernière année d'étude fréquentée, - Ordinaire PE, max degré 3 -

Filière d'enseignement	Accès à l'emploi et répartition selon le régime horaire (effectifs)							Total
	pas accès	accès tps plein	accès tps partiel (>= 65%)	accès tps partiel (46-65%)	accès tps partiel (<= 45%)	accès régime spécial	accès indépendant	
Année études <= 5 <sup>ème</sup>	1 845	3 065	398	451	202	590	89	6 640
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> générale	235	792	200	239	728	236	74	2 504
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de transition	113	297	72	77	138	93	24	814
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de qualification	796	2 690	563	542	366	487	135	5 579
6 <sup>ème</sup> professionnelle	521	1 226	232	229	43	226	46	2 523
7 <sup>ème</sup> professionnelle	515	1 735	404	343	109	256	71	3 433
<b>Total</b>	<b>4 025</b>	<b>9 805</b>	<b>1 869</b>	<b>1 881</b>	<b>1 586</b>	<b>1 888</b>	<b>439</b>	<b>21 493</b>
Répartition des salariés selon le régime horaire (en %)								
Année études <= 5 <sup>ème</sup>		65,1	8,5	9,6	4,3	12,5		
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> générale		36,1	9,1	10,9	33,2	10,8		
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de transition		43,9	10,6	11,4	20,4	13,7		
6 <sup>ème</sup> ou 7 <sup>ème</sup> technique ou artistique de qualification		57,9	12,1	11,7	7,9	10,5		
6 <sup>ème</sup> professionnelle		62,7	11,9	11,7	2,2	11,6		
7 <sup>ème</sup> professionnelle		60,9	14,2	12,0	3,8	9,0		
<b>Total</b>		<b>57,6</b>	<b>11,0</b>	<b>11,0</b>	<b>9,3</b>	<b>11,1</b>		

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Note : total 100% en ligne = total des jeunes ayant eu accès à un emploi salarié

Une part importante de ceux qui accèdent à un emploi sur la période ne disposent jamais d'un emploi à temps plein, même si cette situation est la plus fréquente (59% des sortants ayant eu accès à un emploi salarié). Débuter à temps partiel est nettement plus fréquent pour les jeunes femmes. Par ailleurs, la fréquence de ce phénomène varie selon la section suivie dans l'enseignement ordinaire de plein exercice. En particulier, l'accès à un temps plein pour les sortants d'une 6<sup>ème</sup> générale ne concerne qu'un peu plus d'une personne sur trois. Les emplois occupés à temps partiels pourraient être des emplois tremplins auxquels accède une main d'œuvre débutante sans formation spécifique. Cependant, les temps partiels les plus courts sont les plus fréquents. Il est possible que nous ayons considéré comme actifs des étudiants occupant fréquemment un emploi (à temps partiel court). De manière générale, la question du temps partiel mériterait d'être traitée plus en détail, en considérant les domaines d'études et les secteurs d'activité.

### 3.2. Secteurs d'activité des salariés

La répartition des travailleurs salariés de notre cohorte sera d'abord présentée en utilisant une nomenclature peu détaillée, celle des « Divisions » de la Nomenclature d'activités économiques (Nace-Bel 2003). Nous examinerons ensuite, de manière plus détaillée, les branches dans lesquelles les jeunes sont le plus souvent occupés, en nous limitant à la situation en fin de période d'observation.

Tableau 13 : Répartition des jeunes sortants de l'enseignement secondaire en 2004 ayant un emploi salarié au 4ème trimestre 2006, selon les divisions d'activités, par sexe, en %

	Femmes	Hommes	Total
Agriculture, chasse et sylviculture	0,2	1,6	1,0
Industries extractives	0,0	0,3	0,2
Industrie manufacturière	4,3	13,8	9,8
Electricité, gaz et eau	0,2	0,7	0,5
Construction	0,4	17,9	10,6
Commerce; réparation de véhicules	25,9	19,6	22,3
Hôtels-Restaurants	9,9	7,9	8,7
Transports, entreposage et communications	1,6	5,0	3,6
Activités financières	0,7	0,4	0,5
Immobilier, location et services aux entreprises	12,7	16,3	14,8
Administration publique	11,3	8,2	9,5
Education	2,3	0,9	1,5
Santé et action sociale	23,0	4,2	12,0
Services collectifs, sociaux et personnels	7,3	3,2	4,9
Activités des ménages	0,0	0,0	0,0
Organismes extraterritoriaux	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	5 636	7 892	13 528

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

Au quatrième trimestre 2006, 13 528 emplois sont occupés par les membres de notre cohorte, ce qui représente environ 4 de l'emploi salarié des 18-24 ans en Belgique, et 12% de l'emploi salarié des 18-24 ans en Région Wallonne et de Bruxelles Capitale. La répartition sectorielle des sortants du secondaire est très semblable à celle que l'on obtient pour l'ensemble des salariés âgés de 18 à 24 ans (les écarts sont au plus de 5%), au même moment. Elle diffère en revanche – logiquement - plus nettement de celle de l'ensemble des salariés du pays. Nos jeunes sont alors sous-représentés dans l'industrie manufacturière et dans la division

« éducation », et surreprésentés dans les divisions Hôtels-restaurants et Commerce<sup>35</sup> Le tableau 13 montre que le commerce et la santé et action sociale concentrent presque la moitié des emplois salariés féminins. Le commerce et la réparation de véhicules, la construction et les services aux entreprises (dont l'intérim), rassemblent plus de 53% des emplois masculins.

---

<sup>35</sup> Ces comparaisons reposent sur les données fournies par les applications de base du Datawarehouse.

Tableau 14 : Répartition des jeunes sortants de l'enseignement secondaire en 2004 ayant un emploi salarié au 4ème trimestre 2006, selon les sous-classes de la nomenclature générale des activités. Sous-classes les plus fréquentes

Sous-classe	Effectifs	Fréquence en %	Fréquence cumulée en %
74.502 Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	1 342	9,9	9,9
52.114 Supermarchés (surface de vente comprise entre 400 et moins)	619	4,6	14,5
85.110 Activités hospitalières	536	4,0	18,5
85.315 Maisons de repos pour personnes âgées	475	3,5	22,0
55.301 Restauration de type traditionnel	460	3,4	25,4
45.211 Construction de maisons individuelles	406	3,0	28,4
75.114 Administration communale, à l'exclusion des CPAS	395	2,9	31,3
55.302 Restauration de type rapide	377	2,8	34,1
75.115 CPAS	305	2,3	36,3
93.021 Salons de coiffure	255	1,9	38,2
52.421 Commerce de détail de vêtements pour hommes, dames et enfants (assortiment général)	254	1,9	40,1
50.200 Entretien et réparation de véhicules automobiles	234	1,7	41,8
74.700 Nettoyage industriel	201	1,5	43,3
15.812 Boulangeries et/ou pâtisseries artisanales	196	1,4	44,8
45.310 Travaux d'installation électrique	176	1,3	46,1
75.220 Défense	176	1,3	47,4
85.323 Autres activités d'action sociale sans hébergement n.d.a.	169	1,2	48,6
45.250 Autres travaux de construction spécialisés	137	1,0	49,6
55.101 Hôtels et motels, avec restaurant	137	1,0	50,6
85.322 Ateliers protégés	125	0,9	51,6
85.321 Crèches et garderies d'enfants, y compris les centres de jour	124	0,9	52,5
80.211 Enseignement secondaire général communautaire	122	0,9	53,4
45.331 Installation de systèmes de chauffage, de climatisation...	111	0,8	54,2
45.421 Menuiserie en bois ou en matières plastiques	109	0,8	55,0
Autres	6 087	45,0	
Total général	13 528	100,0	

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF  
 NB : on se limite aux sous-classes qui occupent plus de 100 personnes (le reste est en « autres »).

Tableau 15 : Répartition des jeunes sortants de l'enseignement secondaire en 2004 ayant un emploi salarié au 4ème trimestre 2006, selon les sous-classes de la nomenclature générale des activités. Sous-classes les plus fréquentes, (Hommes)

Sous-classe	Effectifs	Fréquence en %	Fréquence cumulée en %
74.502 Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	901	11,4	11,4
45.211 Construction de maisons individuelles	403	5,1	16,5
52.114 Supermarchés (surface de vente comprise entre 400 et moins)	294	3,7	20,2
55.301 Restauration de type traditionnel	270	3,4	23,7
50.200 Entretien et réparation de véhicules automobiles	229	2,9	26,6
75.114 Administration communale, à l'exclusion des C.P.A.S.	181	2,3	28,9
45.310 Travaux d'installation électrique	176	2,2	31,1
55.302 Restauration de type rapide	162	2,1	33,1
75.220 Défense	156	2,0	35,1
Autres	5 120	64,9	
Total	7 892	100,0	

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

NB : on se limite aux sous-classes qui occupent au moins 2% des individus (le reste est en « autres »).



Tableau 16 : Répartition des jeunes sortants de l'enseignement secondaire en 2004 ayant un emploi salarié au 4ème trimestre 2006, selon les sous-classes de la nomenclature générale des activités. Sous-classes les plus fréquente (Femmes)

Sous-classe	Effectifs	Fréquence en %	Fréquence cumulée en %
74.502 Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	441	7,8	7,8
85.315 Maisons de repos pour personnes âgées	425	7,5	15,4
85.110 Activités hospitalières	423	7,5	22,9
52.114 Supermarchés (surface de vente comprise entre 400 et moins)	325	5,8	28,6
93.021 Salons de coiffure	221	3,9	32,6
75.115 C.P.A.S.	219	3,9	36,4
52.421 Commerce de détail de vêtements pour hommes, dames et enfants (assortiment général)	216	3,8	40,3
55.302 Restauration de type rapide	215	3,8	44,1
75.114 Administration communale, à l'exclusion des C.P.A.S.	214	3,8	47,9
55.301 Restauration de type traditionnel	190	3,4	51,3
85.323 Autres activités d'action sociale sans hébergement n.d.a.	139	2,5	53,7
15.812 Boulangeries et/ou pâtisseries artisanales	130	2,3	56,0
85.321 Crèches et garderies d'enfants, y compris les centres de jour	117	2,1	58,1
Autres	2 361	41,9	
Total	5 636	100,0	

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

NB : on se limite aux sous-classes qui occupent au moins 2% des individus (le reste est en « autres »).

Les tableaux 14 à 16 utilisent la nomenclature la plus détaillée pour présenter les branches d'activités dans lesquelles on rencontre le plus de travailleurs salariés de notre cohorte, dans l'ensemble et selon le sexe. Plus d'un quart des salariés sont occupés dans cinq

branches : les agences d'intérimaires, les supermarchés, les activités hospitalières, les maisons de repos pour personnes âgées et la restauration de type traditionnel. Près de 10% de ces travailleurs se trouvent dans le secteur de l'intérim. Ce pourcentage est un peu plus bas chez les femmes (7,8%), les maisons de repos et les activités hospitalières constituant des débouchés presque aussi fréquents.

Qu'on les considère dans l'ensemble ou pour chaque sexe, ces répartitions sectorielles sont proches de celles de la population salariée âgée de 18 à 24 ans domiciliée en Région de Bruxelles Capitale ou en Région wallonne au même moment. On notera toutefois deux exceptions. La part relative des emplois dans le secteur de l'enseignement secondaire est nettement inférieure dans la cohorte étudiée que dans l'ensemble (ce qui est logique, puisque la classe des 18-24 ans peut déjà compter des diplômés de l'enseignement supérieur pédagogique). Et les femmes de notre cohorte sont aussi beaucoup plus souvent présentes dans les maisons de repos pour personnes âgées.

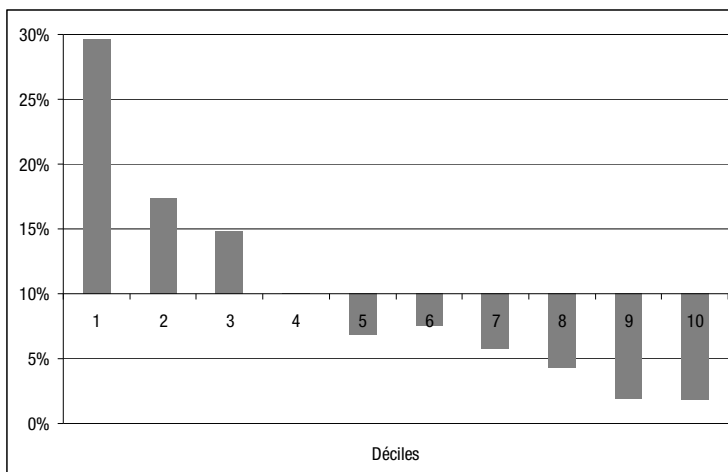
### 3.3. Le niveau des rémunérations

Nous ne disposons pas des montants précis des rémunérations des jeunes travailleurs salariés de notre population de sortants de l'enseignement secondaire. Nous avons obtenu cependant la répartition en déciles de leurs rémunérations afin de pouvoir la comparer avec la distribution des rémunérations de l'ensemble des jeunes salariés âgés de 25 ans, aux mêmes moments. Le graphique 2 présente la différence des distributions pour ces deux populations : sortants du secondaire, d'une part, et salariés de 25 ans (quel que soit leur niveau d'études), d'autre part.

Alors que 30% des jeunes de 25 ans ont un salaire compris dans les trois déciles inférieurs, plus de 60% des jeunes de notre population ont un salaire journalier dont le montant correspond à ces déciles. L'inverse est observé pour les trois déciles supérieurs de la distribution des salaires des jeunes de 25 ans : moins de 10% des jeunes qui ont quitté l'enseignement secondaire ont des salaires qui correspondent à ces catégories. L'éventail plus large des diplômes obtenus dans la population globale des jeunes salariés de 25 ans explique en grande partie les différences observées dans la répartition des salaires dans les deux populations.

Les divisions d'activités dans lesquelles les rémunérations faibles sont encore plus fréquentes qu'en moyenne sont : l'agriculture, chasse et sylviculture ; le commerce et réparation de véhicules ; les hôtels-restaurants ; l'immobilier, location et services aux entreprises ; l'éducation et services collectifs, sociaux et personnels. Les divisions d'activités dans lesquelles les rémunérations élevées sont plus fréquentes qu'en moyenne sont : l'industrie manufacturière ; la construction et la santé et action sociale.

Graphique 2 : Différence entre la distribution en déciles des salaires des jeunes salariés sortis de l'enseignement secondaire en 2004 et celle des salariés âgés de 25 ans (4ème trimestre 2006)



Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF

## 4. Conclusions et perspectives

Dans le respect des dispositions relatives à la protection de la vie privée, la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale a pu nous fournir des informations sur 51 000 des jeunes qui ont quitté l'enseignement secondaire de la Communauté française entre l'année scolaire 2003-2004 et l'année scolaire 2004-2005. Parmi eux, nous estimons qu'un peu moins de 26 000 n'ont, d'après nos approximations, pas poursuivi d'enseignement supérieur après le secondaire et ont été soit chômeur, soit travailleur au moins à la fin d'un des 9 trimestres qui constituent notre période d'observation (du 4<sup>ème</sup> trimestre 2004 au 4<sup>ème</sup> trimestre 2006). C'est à cette cohorte que s'intéresse la présente étude.

Un peu plus de 15% d'entre eux occupent un emploi à la fin de chacun des trimestres ; ils s'insèrent donc rapidement et durablement. Le taux d'emploi augmente largement sur la période (il passe de 37% à 56%), mais le taux de chômage reste élevé (il passe de 48% à 33%). S'il ne semble pas poser de problème pour une minorité, l'accès à l'emploi est néanmoins difficile pour beaucoup. On peut à ce sujet retenir qu'un jeune sur cinq n'accède à aucun emploi sur la période considérée. Et à peine un peu plus d'un quart des jeunes qui sont au chômage un an après le début de la période d'observation occupent un emploi un an plus tard. Par contre, un peu plus de 10% des jeunes qui ont un emploi un an après leur sortie du système scolaire se retrouvent au chômage un an plus tard, ce qui indique qu'une fois un statut d'emploi acquis, le risque de se retrouver au chômage reste relativement limité. Un peu moins de 60% des jeunes qui accèdent à l'emploi salarié ont été employés à temps plein au moins une fois sur la période d'observation, le temps partiel est donc très répandu.

Les parcours scolaires conditionnent fortement les possibilités d'insertion professionnelle. L'insertion rapide et durable en emploi des sortants de l'enseignement de degré 4 (post secondaire non supérieur) en soins de santé contraste avec la situation rencontrée par les sortants de l'enseignement spécialisé. L'insertion des jeunes issus de CEFA est elle aussi problématique

Si l'on compare les jeunes sortis de dernière année (6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>), selon leur section d'origine, on constate davantage de difficultés pour les jeunes issus du professionnel. Mais la situation est cependant meilleure pour ceux qui ont fréquenté une 7<sup>ème</sup>.

Le retard scolaire accumulé a un impact limité sur l'insertion professionnelle des jeunes qui ont été jusqu'en dernière année de l'enseignement secondaire (6<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup>), comme si, pour eux, l'aboutissement du parcours scolaire comptait davantage que le retard. Par contre, les jeunes qui quittent l'école avant la dernière année et qui ont accumulé un retard scolaire important rencontrent des difficultés d'insertion particulièrement fortes.

La situation des jeunes femmes est globalement moins bonne que celle des jeunes hommes. Ce constat vaut pour la plupart des parcours scolaires qui ont pu être distingués. Toutefois, les difficultés rencontrées par les jeunes femmes sont particulièrement marquées lorsqu'elles n'ont pas été au bout de leur parcours dans le secondaire et pour celles qui sortent d'une 6<sup>ème</sup> professionnelle. Une interprétation des moins bons résultats obtenus par la section professionnelle, s'appuyant uniquement sur les mécanismes de relégation entre sections, paraît insuffisante. Une analyse des options groupées serait nécessaire mais cette information n'était pas encore disponible pour la cohorte analysée.

L'examen de la répartition des emplois salariés occupés en fin de période par les jeunes de notre cohorte selon les grandes divisions d'activité, montre que plus de la moitié des emplois féminins sont concentrés dans le commerce, la santé et l'action sociale. Le commerce, la construction, l'immobilier et les services aux entreprises rassemblent plus de 53% des emplois masculins. En considérant un niveau de classification sectorielle plus fin, on notera que plus d'un quart des salariés sont occupés dans cinq branches : les agences d'intérimaires, les supermarchés, les activités hospitalières, les maisons de repos pour personnes âgées et la restauration de type traditionnel. Enfin, les rémunérations journalières des jeunes considérés ici sont plus basses que celles de l'ensemble des jeunes auxquels nous avons pu les comparer.

Grâce aux données administratives de la sécurité sociale, il devient possible de donner de l'insertion professionnelle d'une cohorte une image reposant sur des données qui, si elles ont leurs limites, sont néanmoins fiables et quasiment exhaustives. Les descriptions auxquelles ces données permettent de parvenir sont beaucoup plus précises et détaillées que celles qu'autorisaient jusqu'à présent les enquêtes réalisées auprès d'échantillons ou de sous-populations. Si cette image se limite pour le moment aux personnes qui quittent l'enseignement secondaire pour se lancer sur le marché du travail, elle devrait néanmoins prochainement s'élargir, en particulier à l'enseignement supérieur pour lequel des données sont actuellement en cours d'analyse. Dans de brefs délais, il devrait aussi être possible de disposer d'informations sur les diplômes éventuellement obtenus à l'issue du secondaire, et donc d'affiner les résultats présentés ci-dessus, tout en étendant l'analyse à d'autres cohortes.

Il restera alors à envisager la manière d'enrichir les données disponibles, à partir soit de données administratives non encore exploitées, soit d'enquêtes complémentaires. On peut par exemple songer aux professions exercées, aux conditions de travail ou aux éventuels processus de déclassement des diplômés. Ou encore réfléchir à la manière de prendre en considération l'enseignement de promotion sociale et la formation professionnelle. A terme, tout cela devrait enfin permettre la mise en place d'un système permanent qui pourrait devenir un observatoire des entrées dans la vie active et des cheminements professionnels.

## **Bibliographie**

Abbott A., Hrycak A., « Measuring Resemblance in Sequence Data: An Optimal Matching Analysis of Musicians' Careers », *The American Journal of Sociology*, Vol. 96, No. 1, 1990

Alaluf M. et al. « Scènes de chasse à l'emploi – L'insertion professionnelle des universitaires », Editions de l'Université de Bruxelles, 1987

Arcq E., « La Banque carrefour de la sécurité sociale et les interlocuteurs sociaux », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1315, 1991.

Baye, A. et al. « Indicateurs internationaux relatifs à la formation continue et à l'articulation formation – emploi » : application à la Région wallonne ». Rapport final de recherche, Novembre 2007.

Conter B., Veinstein M., « Formation professionnelle continue en Belgique : des pratiques variables selon les trajectoires professionnelles », *Formation Emploi*, n°104, décembre 2008

Coupié, T. & Mansuy, M. « L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées », *Economie et statistique* n° 378-379, 2004.

CRISP, « L'entrée des jeunes dans la vie active », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1227, 1989

Delvaux B., « La difficile revalorisation de l'enseignement qualifiant », Louvain, n°127, avril 2002

Demeuse M. (coord.) « Etude d'insertion et de suivi longitudinal des apprenants issus des dispositifs de formation en alternance en région wallonne », recherche inter-universitaire, rapport de recherche, septembre 2006.

Desmarez P., Vanheerswyngheles A., Examen des données statistiques disponibles en matière de formation, d'emploi et de chômage, en vue de leur utilisation pour l'étude du cheminement professionnel, Comité pour l'étude des problèmes de l'emploi et du chômage (CEPEC), mars 1987.

Desmarez P., Stroobants M., Vanheerswynghels A., “ La mobilité dans le chômage en Belgique. Contribution à une approche dynamique des processus de marginalisation sur le marché du travail”, Espace, populations, sociétés, numéro 1985/II

Desmarez P., Martinez E., “ Contribution à l'étude des trajectoires professionnelles: l'exemple des diplômés du supérieur non universitaire ”, communication à la journée d'étude sur les méthodes d'analyse de l'insertion professionnelle et du marché du travail organisée par le Point d'appui Travail - Emploi - Formation, Bruxelles, 18 avril 1991

Gabadinho, A., G. Ritschard, M. Studer and N. S. Müller, Mining sequence data in R with the TraMineR package: A user's guide University of Geneva, 2008

« L'emploi des jeunes », Revue du Conseil Economique et Social de la région Wallonne, n°94, mars/avril 2008.

« L'enquête insertion dans la vie active (IVA) », Insertion, OREFQ – Nancy, Mars 1998.

« L'insertion au travail des jeunes demandeurs d'emploi wallons sortis de l'enseignement en 2008 », rapport d'étude, FOREM, Juin 2009.

« Les indicateurs de l'enseignement », n°4 – édition 2009

Termote, A. & Van Trier W., « De overgang van school naar werk : EAK – module 2000 versus Sonar-data », Over. Werk, 3/2002.

Tielens, M., & Herremans W., « Schoolverlaters in hun eerste job. Een analyse op basis van het Datawarehouse AM&S. Boordtabel jongeren ». Leuven : Steunpunt WSE, 2009.

Vermandere C., Vanheerswynghels A., Van Der Hallen P., Eén plus één is drie. Het Datawarehouse Arbeidsmarkt en Sociale Bescherming, Gand, Academia Press, 2007.



Liens internet cités :

[http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/form-emploi/bfe\\_historique\\_methodes\\_perspectives.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/form-emploi/bfe_historique_methodes_perspectives.pdf)

<http://www.education.gouv.fr/pid53/evaluation-et-statistiques.html>

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de,76/statistiques,78/politique-de-l-emploi-et-formation,84/donnees-de-synthese,252/jeunes-et-politiques-de-l-emploi,2262.html>

<http://www.cereq.fr/insertionetmobilites.htm>

[http://ksz-bcss.fgov.be/Fr/statistiques/stats\\_1.htm](http://ksz-bcss.fgov.be/Fr/statistiques/stats_1.htm)

[http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats\\_1c.htm](http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats_1c.htm)

## Dans la même collection

Numéro	Auteurs	Titre	Date
9301	Hecq A., Urbain J.-P.	<i>Misspecification Tests, Unit Roots and Level Shifts</i>	06/93
9302	Docquier F.	<i>Transferts publics et transition démographique en Belgique : une approche par l'équilibre général</i>	07/93
9303	Hecq A.,	<i>IGARCH Effect on Autoregressive Lag Length Selection and Causality Tests</i>	12/93
9304	Hecq A., Urbain J.P.	<i>Impact d'erreurs IGARCH sur les tests de racine unité</i>	12/93
9401	Docquier F., Michel Ph.	<i>Education et croissance : conséquences économiques d'un choc démographique</i>	01/94
9402	Thisse J.-F.	<i>Concurrence sur le marché du travail, capitalisation foncière et développement régional</i>	02/94
9403	Renault E., Sekkat K., Szafarz A.	<i>Testing for Spurious Causality (with an Application to Exchange Rates)</i>	04/94
9404	Scotchmer S., Thisse J.-F.	<i>Space in Theory of Value : Some Notes</i>	04/94
9405	Florês Renato G., Szafarz A.	<i>An Enlarged Definition of Cointegration</i>	06/94
9406	Beine M.	<i>L'UEM à la lumière de la théorie des zones monétaires optimales : une revue de la littérature</i>	10/94
9407	Hecq A.	<i>Unit Root Tests with Level Shift in the Presence of GARCH</i>	12/94
9501	Hecq A., Mahy B.	<i>Testing for the Price- and Wage-Setting Model in Belgium Using Multivariate Cointegration Tests</i>	01/95
9502	Puig J.-P., Thisse J.-F., Jayet H.	<i>Enjeux économiques de l'organisation de l'espace français</i>	03/95
9503	Beine M., Hecq A.	<i>Codependence and Real Convergence : an Application to the EC Economies</i>	04/95
9504	Bismans F., Docquier F.	<i>Critères d'endettement public et vieillissement démographique</i>	10/95
9505	Beine M., Hecq A.	<i>Testing for Long Run Productivity Adjusted PPP for the Recent Floating Period</i>	11/95
9601	Docquier F.	<i>Optimal pension funding and benefits in a small open economy with savers and myopes</i>	01/96
9602	Bismans F., Docquier F.	<i>Consommation, épargne et accumulation dans la transition démographique</i>	01/96
9603	Drèze J., Guio A.-C., Murtyi M.	<i>Mortality, Fertility and Gender Bias, The Case of India</i>	02/96

9604	Hecq A., Mahy B.	<i>Testing for Long Run Wage Relationships in OECD Countries</i>	05/96
9605	Beine M., Hecq A.	<i>Inference in Codependence</i>	09/96
9606	Beine M., Docquier F.	<i>A stochastic simulation model of an optimum currency area</i>	10/96
9701	Docquier F.	<i>Réformer le système de retraite en Belgique. Une question de solidarité inter et intra générationnelle</i>	01/97
9702	Debuisson M.	<i>La diminution de la mortalité infantile dans les arrondissements belges au tournant du 20e siècle</i>	02/97
9703	Ruyters C., Laffut M.	<i>La place des statistiques régionales dans le système statistique, Application à l'emploi et à la population active</i>	02/97
9704	Beine M., Docquier F.	<i>Fédéralisme fiscal dans un modèle de zone monétaire optimale</i>	04/97
9705	Docquier F., Rapoport H.	<i>Are migrants really self-selected ? A note on the possibility of strategic remittances</i>	04/97
9706	Docquier F., Liégeois P., Stijns J.P.	<i>Comptabilité générationnelle et vieillissement, démographique : les enseignements d'un modèle d'équilibre général calculable calibré pour la Belgique</i>	09/97
9707	Vander Stricht V.	<i>Les taux de chômage en Belgique</i>	10/97
9708	Docquier F., Laurent S., Perelman S.	<i>Capital humain, emploi et revenus du travail : Belgique, 1992</i>	11/97
9801	Beine M., Docquier F., Hecq A.	<i>Convergence des groupes : une analyse sur données régionales</i>	01/98
9802	Docquier F., Liegeois Ph.	<i>Simulating computable overlapping generations model with TROLL</i>	01/98
9803	Beine M.	<i>L'union économique et monétaire à la lumière de la théorie des zones monétaires optimales : une revue de la littérature</i>	01/98
9804	Debuisson M., Houard J., Laffut M., Ruyters Ch., Vander Stricht V., Lejeune D., Gavray C.,	<i>Le marché du travail en Wallonie</i>	06/98
9805	Beine M., Docquier F., Rapoport H.	<i>Brain Drain and Economic Development : Theory and Evidence</i>	06/98
9806	Cattoir P., Docquier F., Beine M.	<i>Finances Publiques, Solidarités Intergénérationnelle et Interrégionale : une Analyse Prospective</i>	08/98
9901	Guio-A.C., Weiserbs D.	<i>Dépenses et Revenus des ménages : Etude économétrique de l'enquête 1995-96</i>	08/99

9902	Beine-M., Candelon B., Sekkat K.	<i>Stabilization Policy and Business Cycles Phases in Europe : A Markov Switching Var Analysis</i>	08/99
9903	Guyot J.L.	<i>L'analyse statistique des populations scolaires : Présentation des principes de base</i>	09/99
9904	Beine M., Calendon B., Hecq A.	<i>Assessing a Perfect European Optimum Currency Area : A Common Cycles Approach</i>	09/99
2001	Docquier F., Paddison O.	<i>Growth and Equality Effects of Pension Plans</i>	10/00
2002	Guyot JL	<i>Capital Humain : Perspective ou Prospective ?</i>	10/00
2003	Broze L., Gavray C., Ruyters C.	<i>Dualisme, Mobilité et Déterminants Familiaux : Une Analyse des Transitions sur le Marché du Travail</i>	07/00
2004	De Broucker P., Gensbittel M.H., Maignuet C.	<i>Déterminants Scolaires et Analyse de la Transition</i>	11/00
2005	De Wasseige Y., Laffut M., Ruyters C., Schleiper P.	<i>Bassins d'Emploi et Régions Fonctionnelles Méthodologie et Définition des Bassins d'Emploi Belges</i>	12/00
0101	De Wasseige Y., Laffut M., Ruyters C., Schleiper P.	<i>Bassins d'Emploi et Régions Fonctionnelles Méthodologie et Définition des Bassins d'Emploi Wallons</i>	02/01
0102	De Wasseige Y., Laffut M., Ruyters C., Schleiper P.	<i>Bassins d'Emploi et Régions Fonctionnelles Inventaire et Synthèse des Territoires Sous-Régionaux</i>	03/01
0103	Lohest O., Van Haepere B.	<i>Evaluation du Fonctionnement du Parcours d'Insertion en Région wallonne</i>	04/01
0104	Van Haepere B.	<i>Pénuries de main-d'œuvre et autres tensions sur le marché du travail : quelques balises théoriques</i>	11/01
0201	Guyot.JL., Van Rompaey.B.	<i>Entrepreneuriat et création d'entreprise : Revue de la littérature et état de la recherche</i>	05/02
0202	Guio. A.C.	<i>La pauvreté en Belgique et en Wallonie</i>	05/02
0203	De Wasseige Y., Laffut M., Ruyters C., Schleiper P., Vanden Dooren L.	<i>Bassins d'Emploi et Régions Fonctionnelles Elaboration d'une Typologie Socio-Economique des Bassins d'emploi Wallons</i>	05/02
0204	Albessart C., Duprez J.P., Guyot J.L.	<i>Le Tissu Productif Wallon dans son Contexte National : une Tentative d'Analyse Démographique</i>	06/02
0205	Albessart C., Duprez J.P., Guyot J.L.	<i>Structure et Dynamique du Tissu Productif Wallon : une Approche Démographique</i>	06/02
0206	Lambert A.	<i>Des Dynamiques Economiques et Démographiques Génératrices de Violence ? Petites Réflexions à partir du cas du Pakistan</i>	07/02
0208	Deprez A.	<i>Compétences et Qualifications Mise en perspective et positions d'acteurs</i>	08/02

0401	Guio-A.C.	<i>La pauvreté monétaire en Belgique, en Flandre et en Wallonie</i>	02/04
0402	Debuissou M., Docquier F., Noury A., Nantcho M.	<i>Immigration and adging in the Belgian regions</i>	03/04
0403	Van Haepere B.	<i>Formes d'emploi et durée du travail : évolution comparée de la Belgique, de ses régions et des pays voisins au cours de la période 1992-2002</i>	08/04
0404	Cardelli R., Nibona M.	<i>Les trajectoires professionnelles des salariés des secteurs industriels en Région wallonne : de la précarité de l'emploi à l'insatisfaction du travail</i>	10/04
0501	Weickmans G., Deschamps R.	<i>Une estimation des dépenses publiques de formation professionnelle continue en Belgique</i>	01/05
0502	Dussart L., Lefèvre M.	<i>L'identification des crédits budgétaires publics affectés à la recherche &amp; développement : regard critique au départ du cas de la Région wallonne</i>	01/05
0503	Callay V., Guyot J.L., Vanhamme G.	<i>Primo-créateurs d'entreprise et contextes locaux : analyse empirique de la situation wallonne</i>	09/05
0504	De Wasseige Y., Laffut M., Ruyters C., Vanden Dooren L.	<i>Bassins d'emploi et régions fonctionnelles Analyse structurelle des bassins d'emploi majeurs en Région wallonne : évolution de l'emploi salarié entre 1993 et 2002</i>	11/05
0505	A. Baye, G. Hindrickx, C. Libon et S. Jaspas	<i>Mesurer la transition entre l'école et la vie active en Wallonie : Cadre conceptuel et canevas d'indicateurs internationaux</i>	12/05
0601	Ruyters C., Vander Stricht V., Vanden Dooren L.	<i>Estimation de la population active par commune : 30 juin 2003 et 2004</i>	08/06
0602	Lefèvre M., Van Haepere B.	<i>Evaluation des couveuses d'entreprises, des coopératives d'activités et des incubateurs en économie sociale en Région wallonne</i>	11/06
0604	Guio A.C.	<i>Pauvreté monétaire en Belgique, en Flandre et en Wallonie</i>	11/06
0701	Collet S., Weickmans G., Deschamps R.	<i>Une estimation des dépenses publiques d'emploi et de formation professionnelle continue en Wallonie</i>	02/07
0702	Eggerickx T., Debuissou M., Hermia J.P., Sanderson J.P. et Vander Stricht V.	<i>Le baromètre des conditions de vie dans les communes bruxelloises et wallonnes</i>	04/07

0703	Vander Stricht V., Vanden Dooren L.	<i>les Estimations de la population active par commune : une pièce importante dans le puzzle des statistiques du marché du travail</i>	08/07
0704	Dussart L.	<i>Dégradation de la « clé IPP » pour la Wallonie : tentative d'interprétation au regard de l'évolution et de la composition du revenu imposable à l'impôt des personnes physiques</i>	09/07
0801	Guyot J.L., Lohest O.	<i>L'aversion au risque : une barrière à l'entrepreneuriat en Wallonie ?</i>	09/08
0802	Guyot J.L., Lohest O.	<i>Barrières à l'entrepreneuriat et primo-crédation d'entreprise : le genre est-il une variable discriminante</i>	09/08
0803	GUIO A.C.	<i>Pauvreté monétaire en Belgique, en Wallonie et en Flandre en 2006</i>	01/09
0804	Defays D.	<i>Rapport sur le statut institutionnel de la statistique régionale</i>	01/09
0901	Guio A.C.	<i>What can be learned from material deprivation indicators in Belgium and Regions?</i>	03/09
0902	Giacomin O., Guyot J.L., Janssen F., Lohest O.	<i>Motivations de création de nécessité et d'opportunité et secteurs de création</i>	03/09
0903	Guio A.C., Carpentier S.	<i>Une tentative de mesure de la pauvreté au niveau local : exploitation des données relatives aux bénéficiaires de l'intervention majorée en soins de santé</i>	04/09
1001	Charlier J. , Reginste, I.	<i>L'évolution de la superficie résidentielle moyenne par habitant : un indicateur de développement territorial durable ?</i>	01/10
1002	Guyot J.L., Van Cutsem M.	<i>La transmission d'entreprise en Région wallonne : discours et enjeux</i>	03/10
1003	Cipriano S., Van Haepere B.	<i>Les agences dans le paysage de la fonction publique wallonne</i>	04/10



*INSTITUT WALLON  
DE L'ÉVALUATION,  
DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA STATISTIQUE*

*Route de Louvain-la-Neuve, 2  
B-5001 BELGRADE-NAMUR  
Tél : 32 (0)81 46 84 11  
Fax : 32 (0)81 46 84 12  
<http://statistiques.wallonie.be>  
[info@iweps.be](mailto:info@iweps.be)*